



Institut canadien des actuaires

SONDAGE 2020 SUR LES RISQUES LIÉS À LA RETRAITE

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Remerciements

Cette recherche est financée par l'Institut canadien des actuaires (ICA). Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude aux membres du Groupe chargé de la surveillance du projet de l'ICA, Anna Doudina (présidente), Andrea Kojlak, Chris Fievoli, Krista Sacrey et Umair Ali, pour leurs suggestions et commentaires judicieux. Nous remercions également Ipsos pour l'élaboration et la gestion du sondage.



Institut canadien des actuaires
360, rue Albert, bureau 1740
Ottawa, Ontario K1R 7X7
613-236-8196
siege.social@cia-ica.ca

cia-ica.ca

voiraudeladurisque.ca

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour le bien-être financier de la société. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyses de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité pour aider à assurer la sécurité financière de toute la population canadienne.

© 2021 Institut canadien des actuaires. Tous droits réservés.

Table des matières

INTRODUCTION ET MÉTHODE	4
1 : IMPACT DE LA COVID-19	6
SOMMAIRE.....	6
POINTS SAILLANTS	6
1.1 : REVENU ET ENDETTEMENT DU MÉNAGE	7
1.2 : DATE DU DÉPART À LA RETRAITE.....	10
1.3 : RÉSIDENCES AVEC SERVICES	11
2 : ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE ET ESPÉRANCE DE VIE	12
SOMMAIRE.....	12
POINTS SAILLANTS	12
2.1 : ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE	13
2.2 : ÉTAT DE SANTÉ ACTUEL	14
2.3 : ESPÉRANCE DE VIE	16
3. PLAN FINANCIER POUR LA RETRAITE	18
SOMMAIRE.....	18
POINTS SAILLANTS	18
3.1 : VIE CONFORTABLE À LA RETRAITE	20
3.2 : ÉPARGNE-RETRAITE ET PLACEMENTS.....	22
3.3 : REVENU DE RETRAITE ET DÉPENSES	27
3.4 : PLANIFICATION FINANCIÈRE ET GESTION DES RISQUES.....	30
4 : CONDITIONS DE LOGEMENT ET SOINS DE LONGUE DURÉE	37
SOMMAIRE.....	37
POINTS SAILLANTS	37
4.1 : RISQUE DE MALADIES DE LA VIEILLESSE	39
4.2 : COÛT DES SOINS DE LONGUE DURÉE	42
4.3 : PLANIFICATION DES SOINS DE LONGUE DURÉE	44
NOTES EN FIN D'OUVRAGE	49

INTRODUCTION ET MÉTHODE



SOMMAIRE

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des principaux résultats du sondage en ligne réalisé par Ipsos en 2020 au nom de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Ipsos a déjà réalisé un pareil sondage pour le compte de l'ICA en 2010ⁱ ainsi qu'un sondage de suivi en 2012. S'il y a lieu, le rapport comparera les réponses au sondage 2020 à celles des sondages 2010 et 2012. Le questionnaire de l'étude a été conçu par Ipsos, en collaboration avec l'ICA. Le questionnaire se trouve en annexe.



BUT

L'étude avait pour but d'évaluer les préoccupations et l'état de préparation des Canadiens face aux risques liés à la retraite. L'objectif consistait également à évaluer la mesure dans laquelle les Canadiens comprennent bien les notions de longévité et de vie à la retraite, et la mesure dans laquelle leurs attentes sont bien définies au sujet de l'invalidité à la retraite et du besoin d'obtenir des soins de longue durée. Elle a en outre servi à évaluer l'impact de la COVID-19.



ÉCHANTILLON

Pour ce sondage, un échantillon de n=1 529 Canadiens de 18 ans ou plus ont été interrogés en ligne, et 1 008 d'entre eux étaient âgés de 55 ans ou plus. Les Canadiens de 55 ans ou plus ont été intentionnellement suréchantillonnés, car ils représentent le segment le plus susceptible d'être à la retraite ou de s'y préparer.

Les données regroupées ont été pondérées selon l'âge, le sexe et la région afin que la composition totale de l'échantillon reflète l'ensemble de la population canadienne âgée de 18 ans ou plus selon les données du recensement.



PRÉCISION ET EXACTITUDE

La précision des sondages en ligne d'Ipsos est calculée au moyen d'un intervalle de crédibilité. Dans ce cas-ci, l'échantillon produit des résultats considérés comme étant exacts avec une marge d'erreur de +/- 2,9 points de pourcentage à supposer que tous les Canadiens de plus de 18 ans aient été sondés.

Note : Lorsque les totaux ne totalisent pas 100 %, soit que les chiffres aient été arrondis, soit que les répondants aient été autorisés à donner plus d'une réponse.



PÉRIODE

Le travail sur le terrain a été effectué du 17 juillet au 12 août 2020.



DÉFINITIONS

Étudiant : Canadien de 18 ans ou plus qui se déclare comme tel.

Retraité : Canadien de 18 ans ou plus qui se déclare comme tel et qui n'occupe plus un emploi effectif ou qui a cessé d'exercer sa fonction principale tout en gagnant un peu d'argent supplémentaire. Des 1 529 Canadiens interrogés, 659 étaient des retraités.

Non-retraité : Canadien de 18 ans ou plus qui ne se considère pas comme étant retraité. Des 1 529 Canadiens interrogés, 870 étaient des non-retraités.

Préretraité : Canadien de 45 ans ou plus qui ne se considère pas comme étant retraité. Des 870 non-retraités interrogés, 502 étaient des préretraités.

La **génération Z** est constituée des personnes âgées de 18 à 23 ans au moment du sondage.

1 : IMPACT DE LA COVID-19



SOMMAIRE

Lorsqu'ils ont été sondés à l'été 2020, un nombre important de Canadiens ressentaient déjà l'incidence financière de la pandémie de COVID-19. En plus de ses conséquences immédiates sur le revenu et l'endettement des ménages, la COVID-19 est en passe de modifier la date prévue du départ en retraite des Canadiens et leur opinion sur les résidences avec services.



POINTS SAILLANTS

1.1 : REVENU ET ENDETTEMENT DU MÉNAGE

- **1.1.1 : Revenu du ménage** : 36 % des Canadiens disent toucher un revenu de ménage moindre en raison de la pandémie de COVID-19, les pourcentages étant plus élevés chez les Albertains (53 %), chez les personnes nées à l'extérieur du Canada (48 %), les non-retraités (43 %) et la génération Z (58 %).
- **1.1.2 : Hausse de l'endettement** : 25 % des Canadiens déclarent s'endetter davantage en raison de la pandémie de COVID-19, les pourcentages étant plus élevés chez les étudiants et les travailleurs autonomes (33 % dans les deux cas), chez les personnes qui sont locataires de leur habitation (34 %) et chez celles qui n'ont pas de plan financier pour la retraite (32 %).

1.2 : DATE DU DÉPART À LA RETRAITE

- Près d'un Canadien sur quatre (23 %) déclare que la COVID-19 a eu une incidence sur la date prévue de son départ à la retraite ou sur celle de son conjoint.
- **1.2.1 : Incidence sur les dates de départ à la retraite** : Parmi les personnes qui déclarent que la COVID-19 a eu une incidence sur la date prévue de leur départ à la retraite, la plupart (69 %) disent qu'elles ou leur conjoint travailleront plus longtemps que prévu parce qu'ils ont besoin d'argent.

1.3 : RÉSIDENCES AVEC SERVICES

- 63 % des Canadiens ont une opinion plus négative des résidences avec services qu'avant la pandémie de COVID-19, les pourcentages étant plus élevés chez les femmes (67 %), les retraités (70 %) et les personnes ayant des problèmes de santé chroniques (71 %). Un pourcentage plus faible (49 %) a été observé chez les habitants de la Saskatchewan et du Manitoba.

1.1 : REVENU ET ENDETTEMENT DU MÉNAGE

1.1.1 : REVENU DU MÉNAGE

Dans l'ensemble, 36 % des Canadiens déclarent toucher un revenu de ménage moindre en raison de la pandémie de COVID-19. Les graphiques ci-dessous mettent en évidence des variations par rapport à cette tendance générale, illustrant ainsi l'effet disproportionné sur le revenu de ménage des répondants de l'Alberta, des personnes nées à l'extérieur du Canada, des non-retraités et des personnes qui déclarent faire partie de la génération Z.

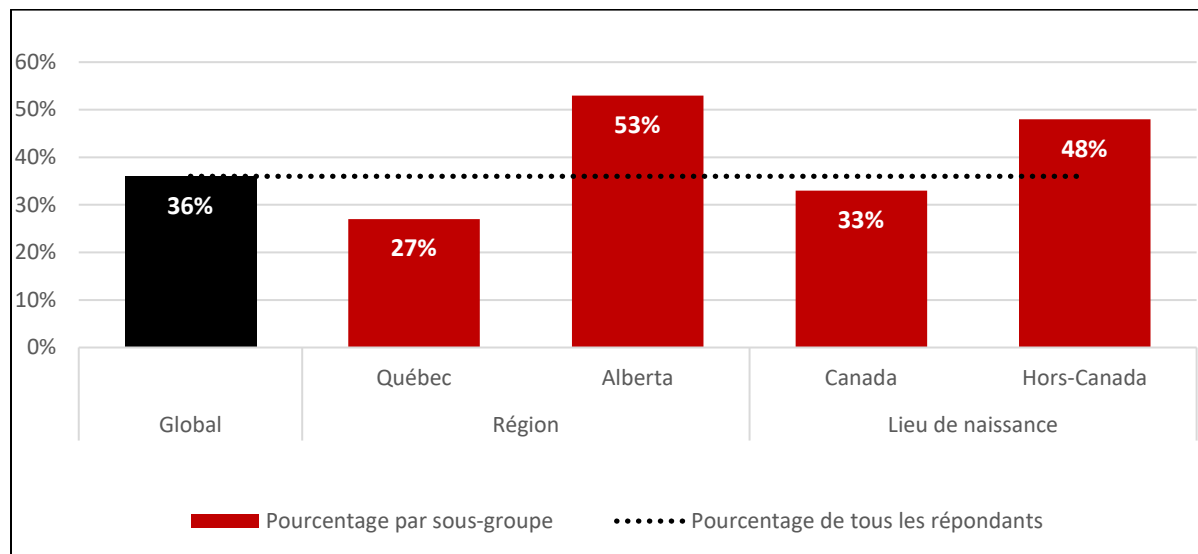


Figure 1.1.1 a) : Pourcentage de Canadiens qui déclarent toucher un revenu de ménage moindre en raison de la COVID-19; comparaisons selon la région et le lieu de naissance (question S18)

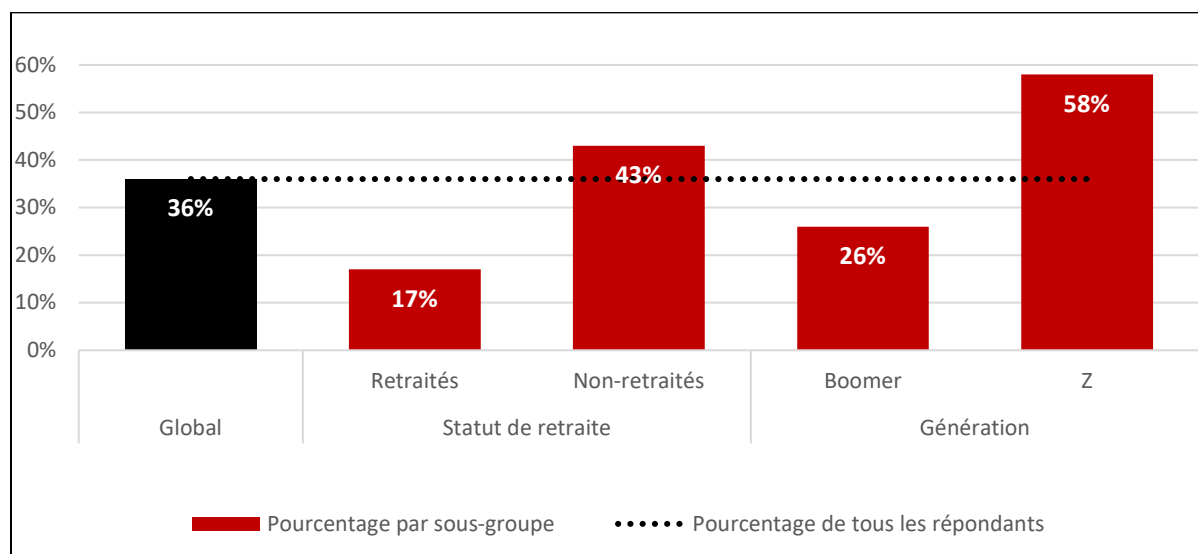


Figure 1.1.1 b) : Pourcentage de Canadiens qui déclarent toucher un revenu de ménage moindre en raison de la COVID-19; comparaisons selon le statut en matière de retraite et la génération (question S18)

1.1.2 : HAUSSE DE L'ENDETTEMENT

25 % des Canadiens déclarent s'endetter davantage. Les figures ci-dessous indiquent des variations importantes dans diverses sous-catégories par rapport à ce chiffre global, à commencer par le revenu du ménage.

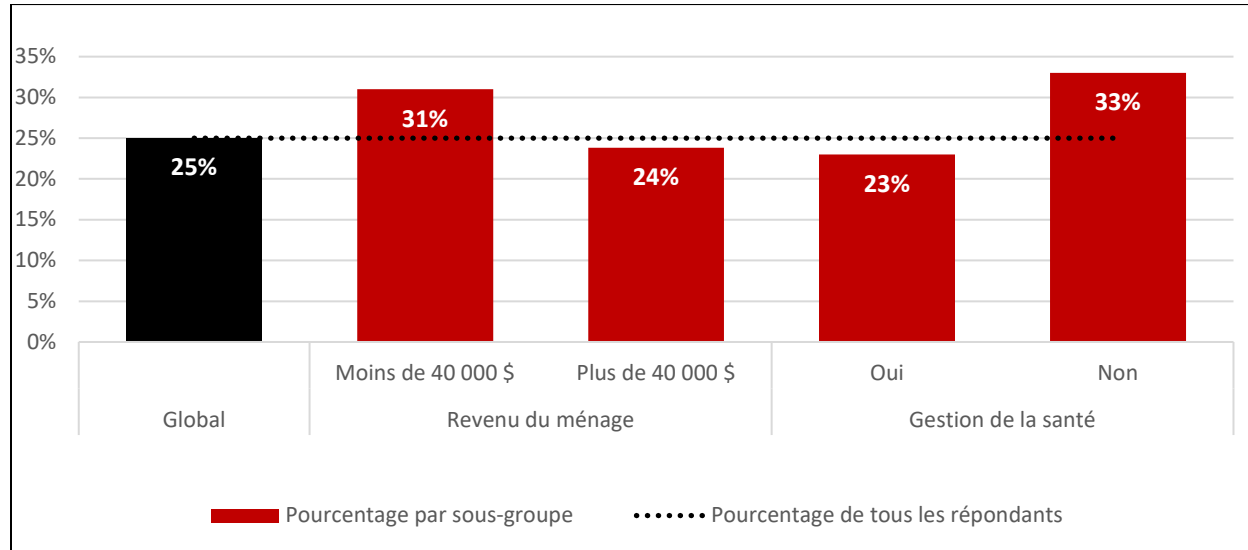


Figure 1.1.2 a) : Pourcentage de Canadiens qui déclarent s'endetter davantage en raison de la COVID-19; comparaison selon le revenu du ménage et selon que le répondant cherche ou non à préserver sa santé (question Q13)

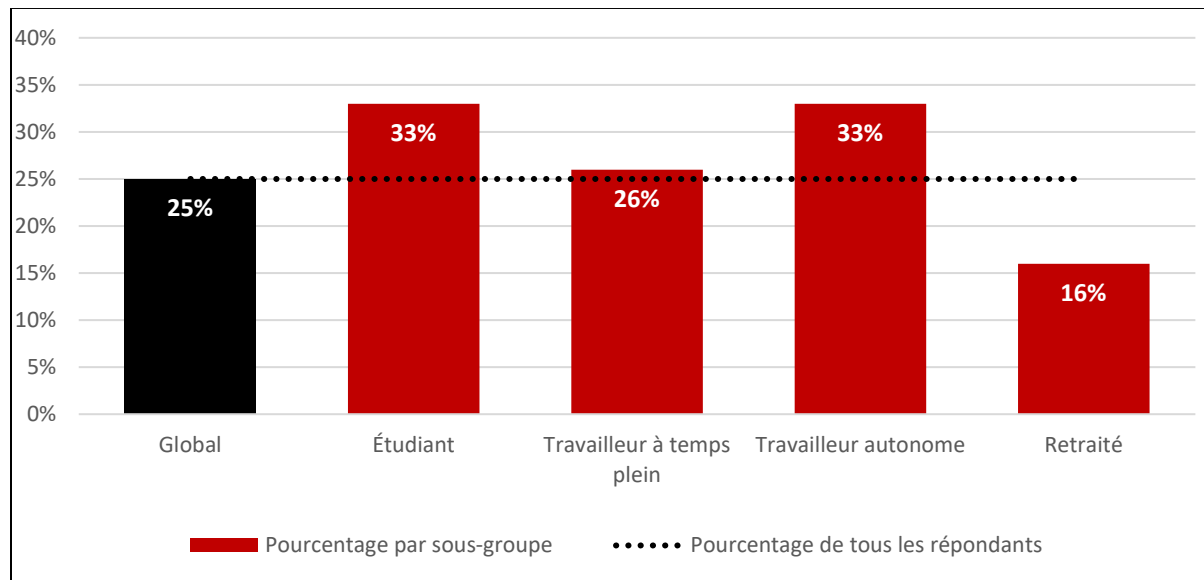


Figure 1.1.2 b) : Pourcentage de Canadiens qui déclarent s'endetter davantage en raison de la COVID-19; comparaison selon la situation d'emploi (question Q13)

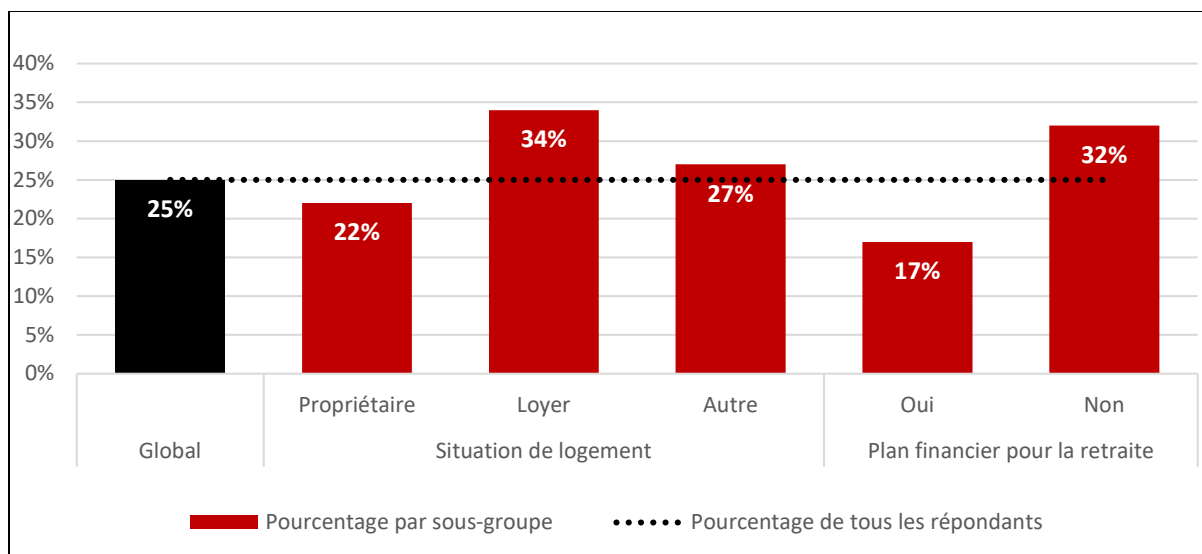


Figure 1.1.2 c) : Pourcentage de Canadiens qui déclarent s'endetter davantage en raison de la COVID-19; comparaison selon la situation de logement et selon que le répondant a un plan financier pour sa retraite (question Q13)



Corrélations avec le revenu du ménage

Les résultats du sondage révèlent un lien solide entre le revenu du ménage et bon nombre des autres sous-catégories, ce qui indique que le revenu du ménage est probablement le véritable déterminant de ces tendances. Par exemple :

- 28 % des personnes qui ne prennent pas de mesures pour préserver leur santé déclarent un revenu inférieur à 40 000 \$ (contre 25 % chez celles qui cherchent à préserver leur santé).
- 50 % des étudiants et 26 % des travailleurs autonomes au Canada déclarent un revenu de ménage inférieur à 40 000 \$ (contre seulement 11 % chez les travailleurs à temps plein).
- 43 % des personnes qui sont locataires de leur habitation déclarent un revenu de ménage inférieur à 40 000 \$ (contre 14 % chez celles qui en sont propriétaires).
- 35 % des personnes qui n'ont pas de plan financier pour la retraite déclarent un revenu de ménage inférieur à 40 000 \$ (contre 15 % chez celles qui ont un plan financier).

1.2 : DATE DU DÉPART À LA RETRAITE

Près d'un Canadien non retraité sur quatre déclare que la COVID-19 a eu une incidence sur la date prévue de son départ à la retraite ou sur celle de son conjoint. À des questions distinctes, les répondants ont fourni les raisons de la modification de leur plan de retraite et ont indiqué la date prévue de leur départ en retraite, ce qui nous a permis de quantifier l'incidence de la COVID-19 sur l'âge prévu du départ.

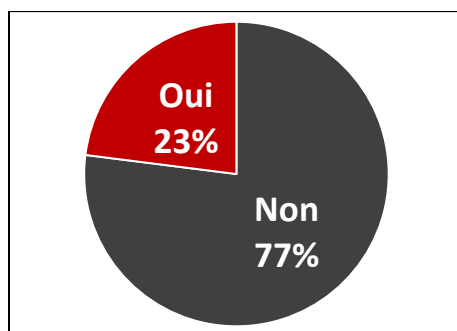


Figure 1.2 : Pourcentage de Canadiens non retraités qui déclarent que la COVID-19 a eu une incidence sur la date prévue de leur départ à la retraite ou sur celle de leur conjoint (question Q2A)

1.2.1 : INCIDENCE SUR LES DATES DE DÉPART À LA RETRAITE

En ce qui concerne les 23 % des répondants qui ont indiqué que la COVID-19 avait eu une incidence sur la date prévue de leur départ à la retraite ou sur celle de leur conjoint, le tableau ci-dessous décrit l'incidence précise et la raison sous-jacente. Les répondants pouvaient choisir parmi plusieurs options; les pourcentages indiqués reflètent la proportion de répondants qui ont choisi l'option en question.

Incidence et raison	Proportion de répondants qui ont choisi cette option
Moi ou mon conjoint travaillerons plus longtemps que prévu parce que nous avons besoin d'argent.	69 %
Moi ou mon conjoint travaillerons plus longtemps que prévu parce qu'au moins l'un d'entre nous peut travailler à la maison et éviter les risques que les déplacements professionnels présentent pour la santé et la sécurité.	18 %
Moi ou mon conjoint prendrons une retraite anticipée parce qu'au moins l'un d'entre nous se préoccupe de sa santé et de sa sécurité pendant ses déplacements professionnels.	8 %
Moi ou mon conjoint prendrons une retraite anticipée parce qu'au moins l'un d'entre nous a déjà été mis à pied ou a perdu son emploi.	7 %
Autres choix de réponse	5 %

1.3 : RÉSIDENCES AVEC SERVICES

63 % des Canadiens disent avoir une opinion plus négative des résidences avec services qu'avant la COVID-19, dont plus de la moitié disent que leur opinion est « beaucoup plus négative » qu'auparavant. Des variations par rapport à la tendance générale existent selon la région, le sexeⁱⁱ, l'âge et l'état de santé, comme le montre le graphique ci-dessous.

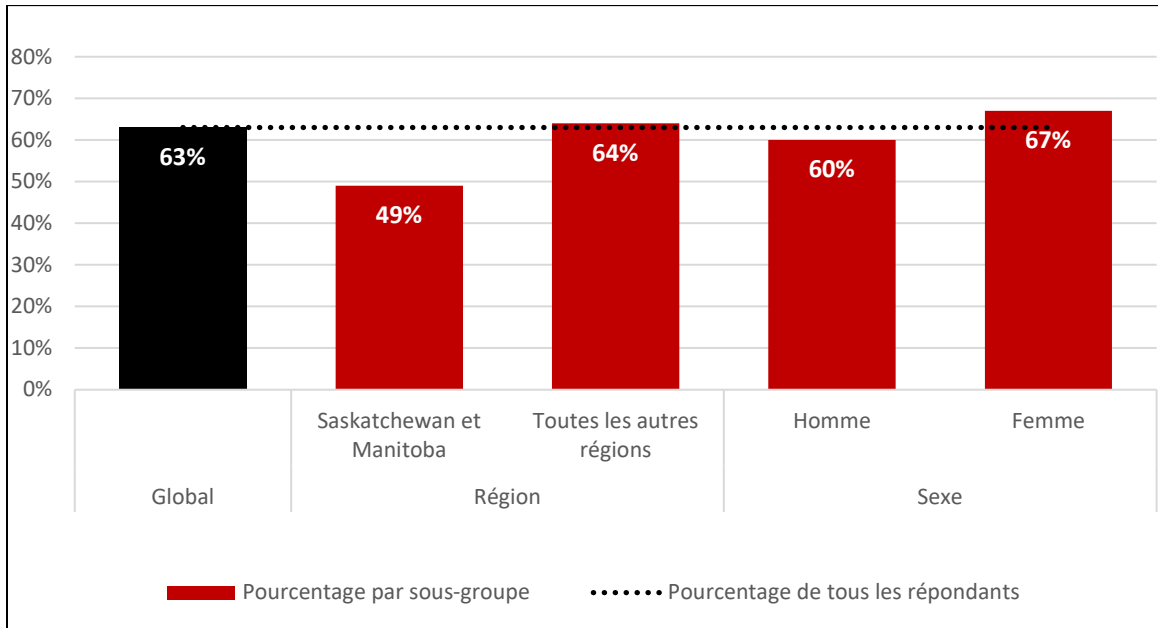


Figure 1.3 a) : Pourcentage de Canadiens qui déclarent avoir une vision plus négative des résidences avec services qu'avant la COVID-19; comparaison de certains sous-groupes (question Q18)

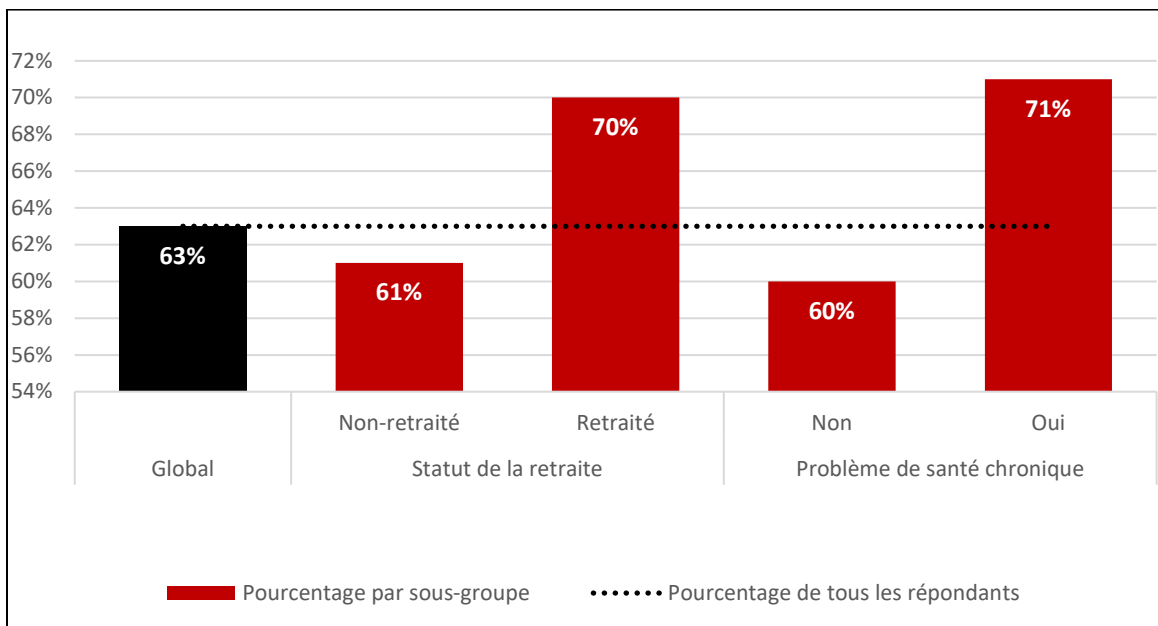


Figure 1,3 b) : Pourcentage de Canadiens qui déclarent avoir une vision plus négative des résidences avec services qu'avant la COVID-19; comparaison de certains sous-groupes (question Q18)

2 : ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE ET ESPÉRANCE DE VIE



SOMMAIRE

Les Canadiens ont beaucoup d'incertitude quant à la date prévue de leur départ en retraite. Bien que de nombreux Canadiens prennent des mesures pour préserver leur santé, les perceptions qu'ont les personnes de leur propre état de santé ont diminué depuis notre dernier sondage en 2012. Les Canadiens ont aussi tendance à sous-estimer leur espérance de vie.



POINTS SAILLANTS

2.1 : ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE

- 40 % des Canadiens non retraités ne savent pas quand ils prendront leur retraite, et 14 % prévoient ne jamais prendre leur retraite. En ce qui concerne l'âge prévu de départ à la retraite des non-retraités, la moyenne correspondait à deux années de moins que l'âge réel moyen de départ selon Statistique Canada.

2.2 : ÉTAT DE SANTÉ ACTUEL

- **2.2.1 : État de santé général** : Les perceptions que les personnes ont de leur propre état de santé ont diminué depuis notre sondage de 2012. 30 % des Canadiens âgés de 45 ans ou plus déclarent être en très bonne ou en excellente santé, ce qui représente une chute par rapport au chiffre de 51 % constaté en 2012.
- **2.2.2 : Problèmes de santé chroniques** : 30 % des Canadiens déclarent avoir une maladie ou un problème de santé chronique, les pourcentages étant plus élevés chez les retraités (38 %), chez ceux qui ne vivent pas en couple (35 %) et chez ceux qui sont nés au Canada (32 %).
- **2.2.3 : Préservation de sa santé** : Plus de 77 % des Canadiens prennent des mesures pour préserver leur santé, comme manger des aliments sains et faire de l'activité physique quotidienne.

2.3 : ESPÉRANCE DE VIE

- En moyenne, les Canadiens âgés de 50 ans (l'âge moyen des répondants au sondage) s'attendent à vivre jusqu'à 82,9 ans. Selon les projections de l'ICA, les Canadiens âgés de 50 ans devraient vivre jusqu'à 84,5 ans si l'on ne tient pas compte de l'amélioration de la mortalité, et jusqu'à 86,8 ans si l'on tient compte de l'amélioration de la mortalité au fil des ans.
- L'écart entre les espérances de vie déclarées et les espérances de vie projetées varie considérablement au sein des divers sous-groupes. Par exemple, les hommes sous-estiment leur espérance de vie de 2,9 ans en moyenne et les femmes de 4,6 ans en moyenne. Des différences similaires sont observées selon la situation matrimoniale et la région.

2.1 : ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE

ÂGE PRÉVU DU DÉPART À LA RETRAITE DES CANADIENS NON RETRAITÉS

40 % des Canadiens non retraités ne savent pas quand ils prendront leur retraite, et 14 % prévoient ne jamais prendre leur retraite. En ce qui concerne l'âge prévu du départ à la retraite des non-retraités, la moyenne était de 62 ans (soit deux années de moins que l'âge réel moyen de départ à la retraite, qui était de 64 ans en 2019, selon Statistique Canada, et deux années de moins que l'âge moyen du départ à la retraite des répondants retraités).

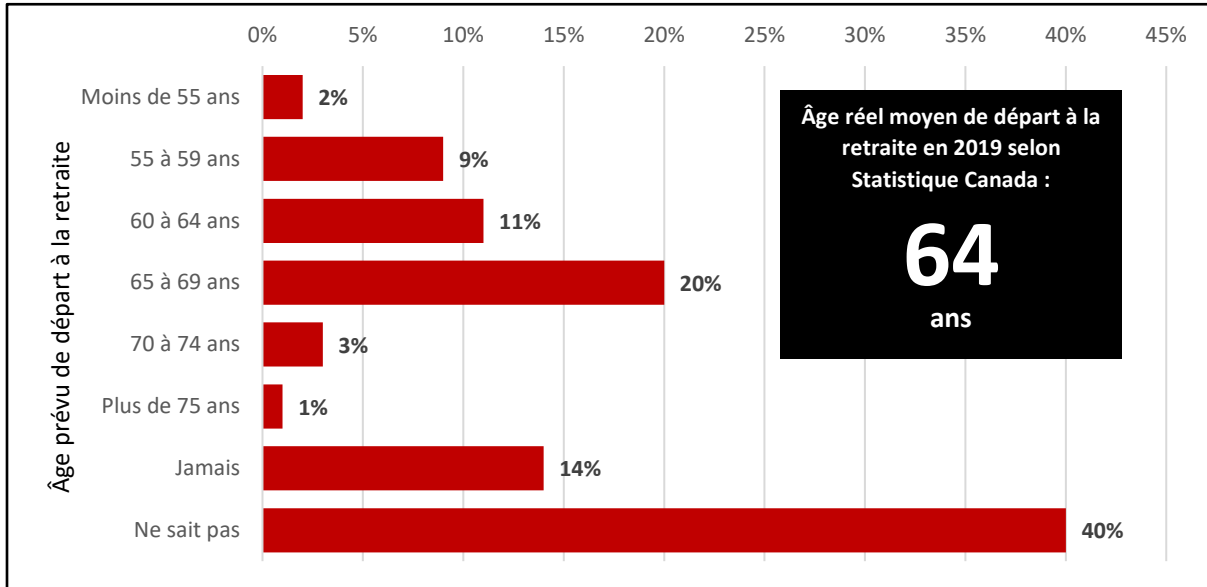


Figure 2.1 : Distribution des âges prévus du départ à la retraite des Canadiens non retraités (question Q1)

Comprendre l'incertitude entourant l'âge de départ en retraite : Le grand nombre de réponses « Je ne sais pas » à cette question reflète le fait que des Canadiens ne travaillent pas à l'extérieur du foyer. Les populations ayant les plus fortes proportions de réponses « Je ne sais pas » étaient les étudiants (65 %), les personnes au foyer (69 %) et les personnes handicapées et incapables de travailler (62 %).

2.2 : ÉTAT DE SANTÉ ACTUEL

2.2.1 : ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL

Les appréciations de son propre état de santé ont considérablement diminué depuis 2012, particulièrement chez les Canadiens âgés de 45 ans ou plus. Selon notre sondage actuel, 30 % des Canadiens âgés de 45 ans ou plus déclarent être en très bonne ou en excellente santé; ce chiffre était de 51 % lors de notre sondage de 2012.

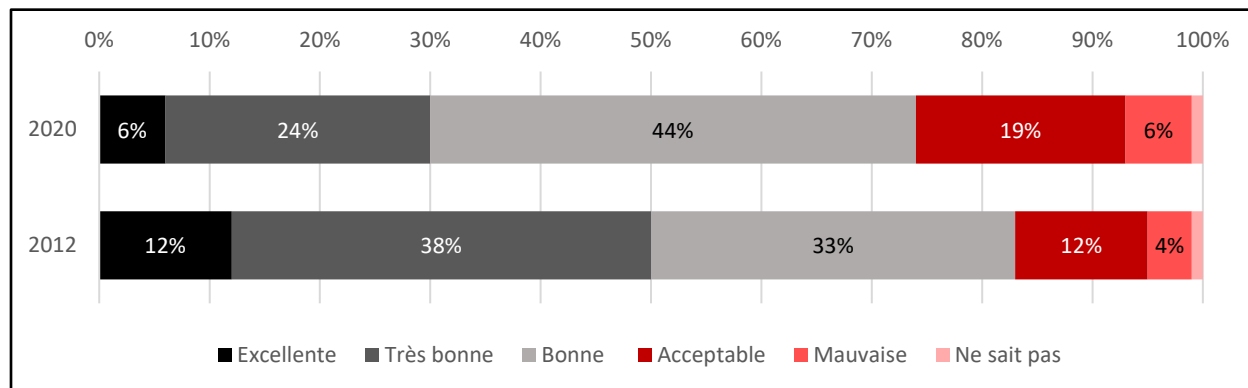


Figure 2.2.1 : Distribution des perceptions de santé générale déclarées par les Canadiens âgés de 45 ans ou plus; comparaison des résultats des sondages de 2020 et de 2012 (question Q19)

2.2.2 : PROBLÈMES DE SANTÉ CHRONIQUES

30 % des Canadiens déclarent avoir une maladie ou un problème de santé chronique, l'incidence étant plus élevée chez les retraités, chez ceux qui ne vivent pas en couple et chez ceux qui sont nés au Canada.

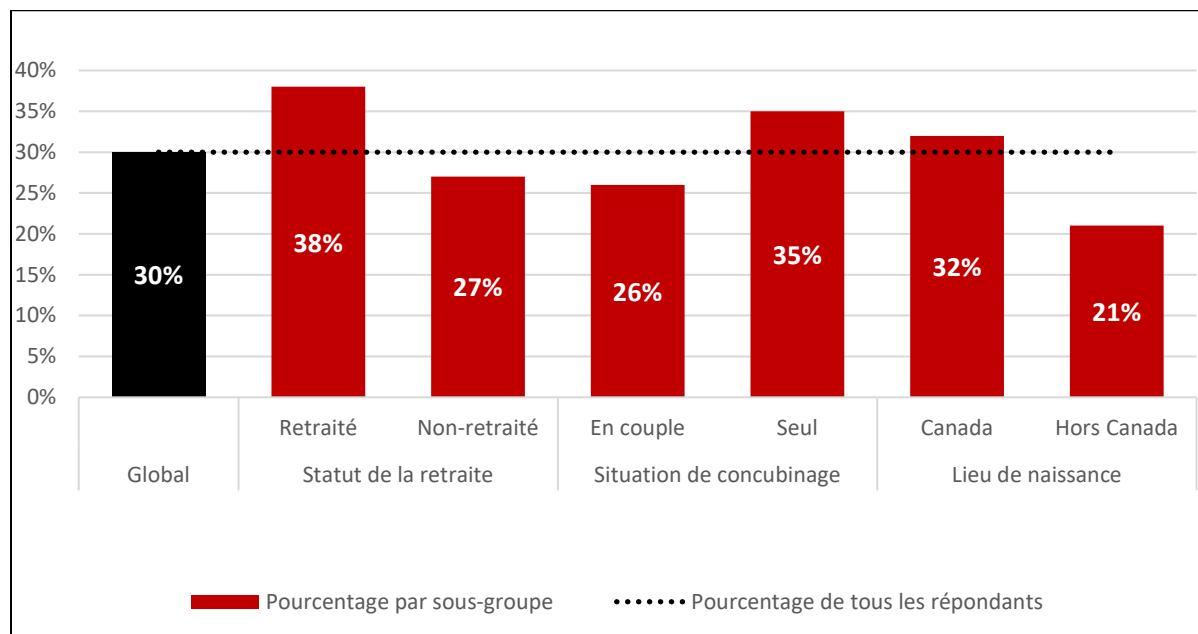


Figure 2.2.2 : Pourcentage de Canadiens qui déclarent avoir une maladie ou un problème de santé chronique; comparaison de certains sous-groupes (question Q5)

2.2.3 : PRÉSERVATION DE SA SANTÉ

Plus de 77 % des Canadiens prennent des mesures pour préserver leur santé, les plus courantes étant l'alimentation saine et l'activité physique quotidienne.

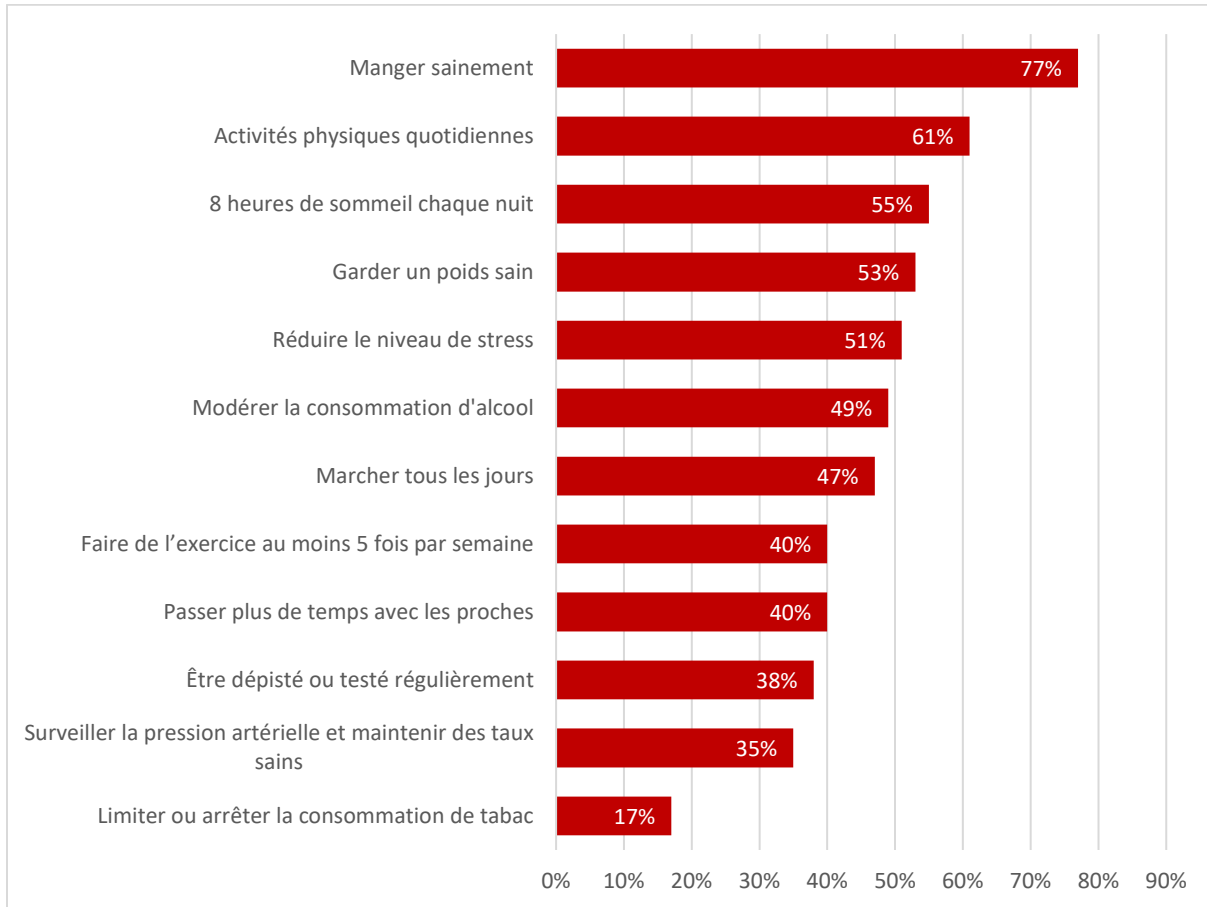


Figure 2.2.3 : Mesures prises pour préserver leur santé chez ceux qui disent le faire (les répondants pouvaient choisir plus d'une mesure; les pourcentages indiqués reflètent la proportion de répondants qui ont choisi l'option en question) (question Q33)

2.3 : ESPÉRANCE DE VIE

Les Canadiens âgés de 50 ans (l'âge moyen des répondants au sondage) devraient vivre en moyenne jusqu'à 82,9 ans, ce qui est inférieur d'environ quatre ans à la projection de l'ICAⁱⁱⁱ (86,8 ans) lorsqu'on tient compte de l'amélioration future de la mortalité. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les variations de l'espérance de vie et du degré de sous-estimation de l'espérance de vie peuvent être observées selon le sexe, la situation de concubinage et la région géographique.

Estimation de l'espérance de vie à 50 ans, exprimée en années	Sondage	Projection de l'ICA	Écart
Tous les Canadiens	82,9	86,8	(3,9)
Sous-groupes selon le sexe			
Homme	82,4	85,3	(2,9)
Femme	83,7	88,3	(4,6)
Sous-groupes selon la situation de concubinage			
En couple	83,9	88,2	(4,3)
Seul	81,8	84,5	(2,7)
Sous-groupes par région			
Colombie-Britannique	83,9	87,2	(3,3)
Alberta	82,2	86,6	(4,4)
Saskatchewan et Manitoba	83,7	85,8	(2,1)
Ontario	83,0	87,1	(4,1)
Québec	82,8	87,0	(4,2)
Atlantique	81,5	85,8	(4,3)

Incidence de l'amélioration future de la mortalité : Les âges projetés par l'ICA qui figurent dans le tableau ci-dessus reflètent les améliorations hypothétiques futures de la mortalité conformément à la table MI-2017. Lorsque les améliorations futures de la mortalité sont exclues de notre projection, les espérances de vie qui en résultent sont plus proches de celles estimées par les répondants au sondage. Par exemple, selon la projection, l'âge moyen au décès, excluant l'amélioration de la mortalité après 2020, est de 84,5 ans, et cette valeur se situe entre la réponse moyenne au sondage (82,9 ans) et l'âge projeté de 86,8 ans lorsque l'on tient compte de l'amélioration future de la mortalité.



COVID-19 et espérance de vie

Les résultats de notre sondage indiquent que les personnes qui n'ont pas modifié la date prévue de leur départ en retraite en raison de la COVID-19 peuvent s'attendre à une espérance de vie moyenne plus longue (83 ans) que celles qui ont modifié la date prévue de leur départ en retraite en raison de la COVID-19 (81 ans). L'impact réel de la COVID-19 sur la mortalité et la morbidité, à court et à long terme, sera l'objet d'analyses scientifiques et statistiques pour les années à venir. L'ICA étudie actuellement l'impact sur la mortalité au Canada.

3. PLAN FINANCIER POUR LA RETRAITE



SOMMAIRE

Moins de la moitié des Canadiens dressent un plan financier en prévision de la retraite, même si cela est gage d'une retraite plus confortable et plus sereine. La plupart des Canadiens retraités ont moins de revenu à la retraite que lorsqu'ils travaillaient, quoiqu'ils dépensent moins à la retraite. De nombreux Canadiens n'ont pas d'assurance-vie ni d'assurance maladie et connaissent peu les régimes d'épargne-retraite ou ne s'y intéressent guère.



POINTS SAILLANTS

3.1 VIE CONFORTABLE À LA RETRAITE

- **3.1.1 : Attentes générales des non-retraités par opposition au vécu des retraités :** 52 % des Canadiens non retraités s'attendent à vivre confortablement tout au long de leur retraite. Par contre, chez les Canadiens retraités, ce chiffre est de 84 %.
- **3.1.2 : Variation entre les sous-groupes sélectionnés**
 - **Non-retraités :** Par rapport au pourcentage général (52 %) de Canadiens non retraités qui s'attendent à vivre confortablement tout au long de leur retraite, il existe des variations notables entre plusieurs sous-groupes. Par exemple, un pourcentage significativement plus élevé (75 %) a été observé chez les personnes qui ont un plan financier pour la retraite, contre 37 % chez ceux qui n'en ont pas.
 - **Retraités :** Par rapport au pourcentage général (84 %) de Canadiens retraités qui s'attendent à vivre confortablement tout au long de leur retraite, il existe des variations notables entre plusieurs sous-groupes. Par exemple, un pourcentage plus élevé (98 %) a été observé chez ceux dont le portefeuille de placements est équilibré.

3.2 : ÉPARGNE-RETRAITE ET PLACEMENTS

- **3.2.1 : Montant actuel de l'épargne et des placements chez les retraités :** Bien que la situation générale de l'épargne se soit améliorée depuis nos deux derniers sondages de 2010 et de 2012, près d'un retraité sur cinq a toujours moins de 25 000 \$ en épargne et placements.

- **3.2.2 : Variation entre les sous-groupes sélectionnés** Par rapport au pourcentage général (19 %) de retraités qui possèdent moins de 25 000 \$ d'épargne, il existe des variations notables entre plusieurs sous-groupes. Par exemple, 39 % des retraités qui n'ont pas de plan financier entrent dans cette catégorie.
- **3.2.3 : À court d'épargne à la retraite** : 44 % de l'ensemble des Canadiens et 56 % des Canadiens retraités disent qu'ils vivraient des prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) et de la Sécurité de la vieillesse (SV) advenant l'épuisement de leur épargne pendant la retraite.

3.3 : REVENU DE RETRAITE ET DÉPENSES

- **3.3.1 : Revenu de retraite de toutes sources** : Les Canadiens retraités font état d'un revenu de retraite mensuel moyen de 4 320 \$. Le revenu de retraite déclaré variait considérablement entre les sous-groupes. Par exemple, les hommes ont déclaré un revenu de retraite moyen de 4 892 \$ par mois, alors que ce chiffre était de 3 820 \$ par mois chez les femmes.
- **3.3.2 : Revenu à la retraite par opposition au revenu préretraite** : Plus de la moitié (57 %) des Canadiens retraités ont moins de revenu qu'ils n'en avaient pendant leur vie active. Ce fait contraste avec les attentes des Canadiens non retraités, selon lesquelles seuls 36 % d'entre eux prévoient avoir un revenu moindre à la retraite.
- **3.3.3 : Dépenses à la retraite par opposition aux dépenses préretraite** : Plus de la moitié (52 %) des Canadiens retraités dépensent moins qu'ils ne le faisaient pendant leur vie active. Ce fait contraste avec les attentes des Canadiens non retraités, selon lesquelles seuls 36 % d'entre eux prévoient dépenser moins à la retraite.

3.4 : PLANIFICATION FINANCIÈRE ET GESTION DES RISQUES

- **3.4.1 : Absence de planification financière** Plus de la moitié des Canadiens n'ont pas de plan financier pour leur retraite.
- **3.4.2 : Avantages de la planification financière** : 80 % de ceux qui ont un plan financier pour la retraite s'attendent à vivre confortablement à la retraite, comparativement à 44 % chez ceux qui n'ont pas de plan financier.
- **3.4.3 : Vivre sans assurance** : Plus d'un Canadien sur trois ne possède aucun des types d'assurance suivants : vie, invalidité, maladie grave ou soins de longue durée.

3.1 : VIE CONFORTABLE À LA RETRAITE

3.1.1 : ATTENTES GÉNÉRALES DES NON-RETRAITÉS PAR OPPOSITION AU VÉCU DES RETRAITÉS

Près de la moitié des Canadiens non retraités ne pensent pas ou ne savent pas s'ils pourront vivre confortablement tout au long de leur retraite. Les Canadiens retraités sont trois fois plus susceptibles que les non-retraités (29 % contre 9 %) de penser fortement qu'ils vivront confortablement tout au long de leur retraite. Toutefois, près de 15 % des Canadiens retraités ne vivent pas confortablement à leur retraite.

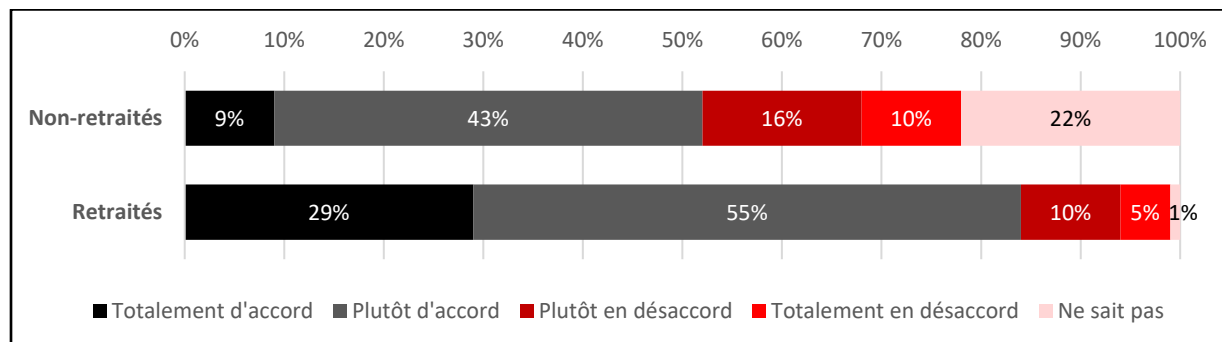


Figure 3.1.1 : Réponses à la question demandant si les Canadiens pourront vivre confortablement à la retraite (ou, s'ils sont déjà retraités, s'ils vivent confortablement) (question Q13)

3.1.2 : VARIATION ENTRE LES SOUS-GROUPES SÉLECTIONNÉS

Canadiens non retraités

Comme on peut le voir ci-dessus, 52 % des Canadiens non retraités s'attendent à vivre confortablement tout au long de leur retraite. Certaines variations ont été observées au sein des sous-groupes, comme le montrent les graphiques ci-dessous :

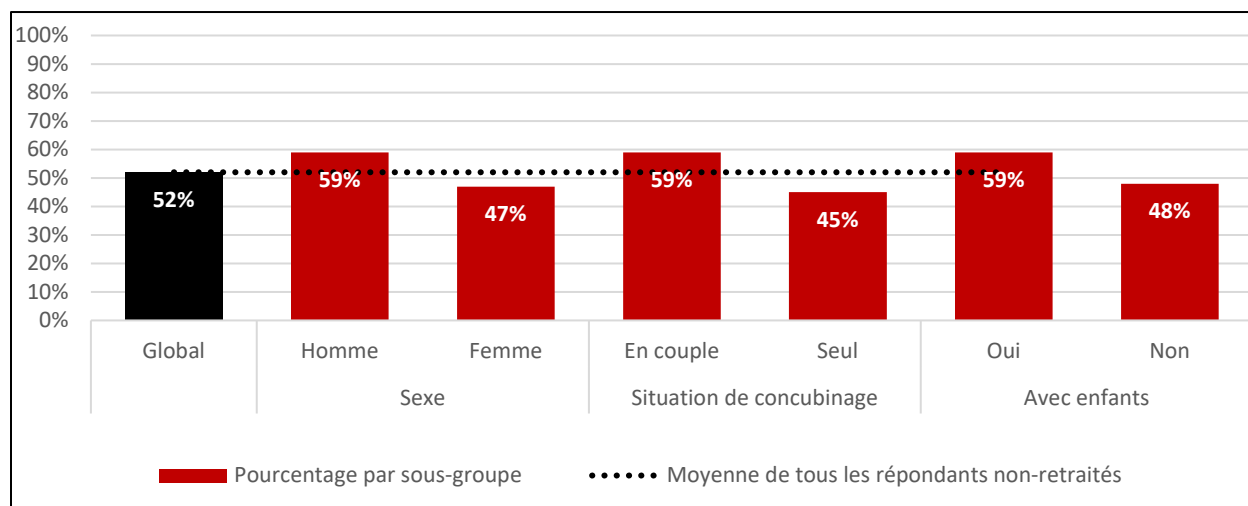


Figure 3.1.2 a) : Pourcentage de répondants non retraités par sous-groupe qui s'attendent à vivre confortablement à la retraite (question 13)

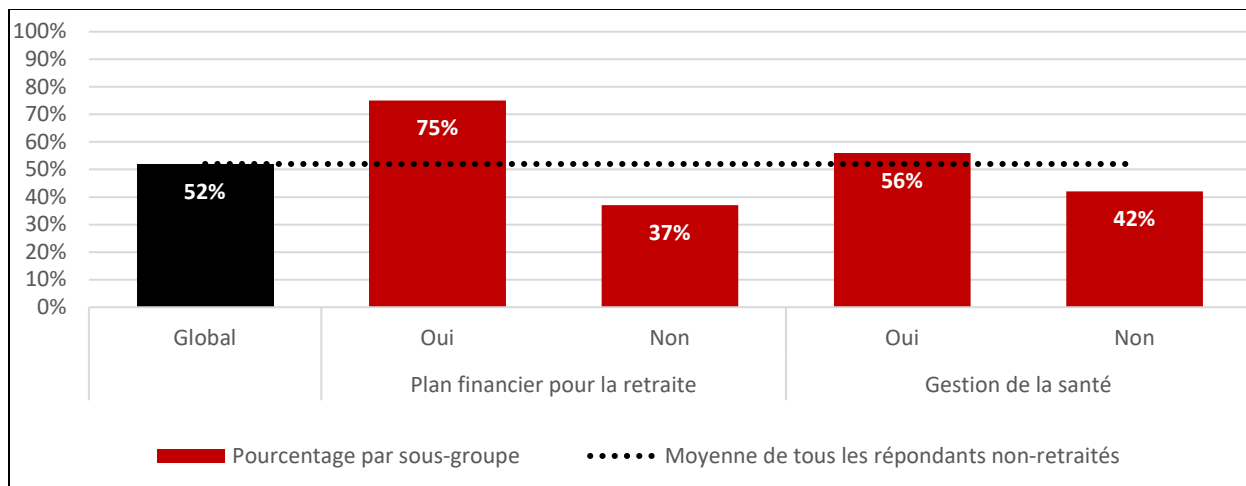


Figure 3.1.2 b) : Pourcentage de répondants non retraités par sous-groupe qui s’attendent à vivre confortablement à la retraite (question Q13)

Canadiens retraités

84 % des Canadiens retraités mènent une vie confortable. Certaines variations ont été observées au sein des sous-groupes, comme le montrent les graphiques ci-dessous :

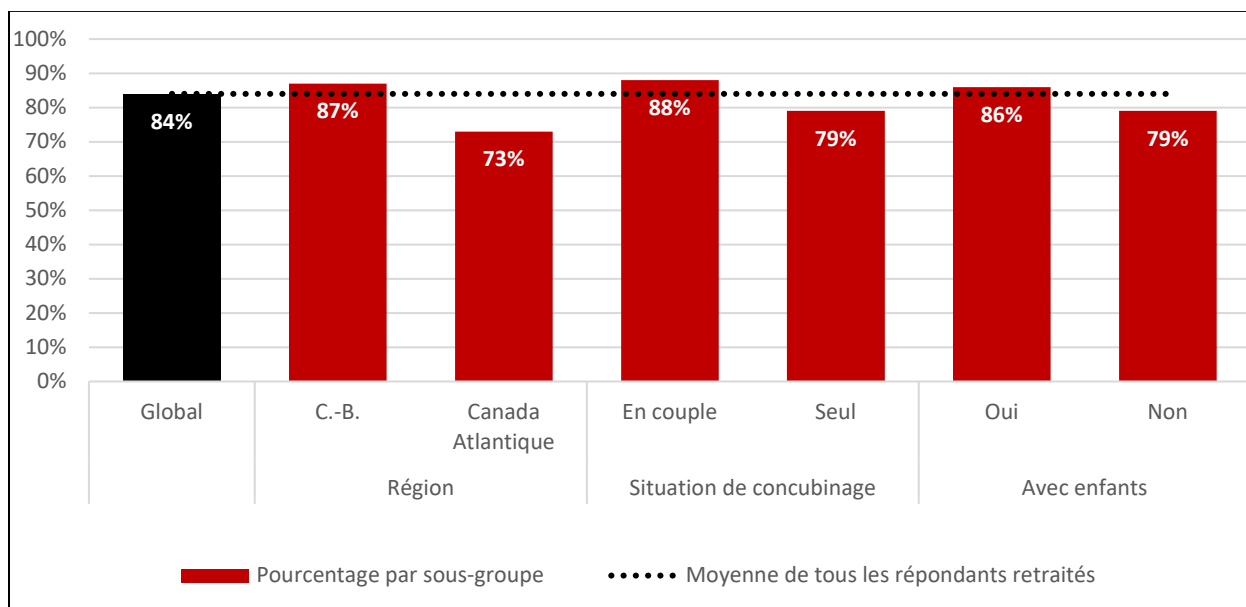


Figure 3.1.2 c) : Pourcentage de répondants retraités par sous-groupe qui s’attendent à vivre confortablement à la retraite (question Q13)

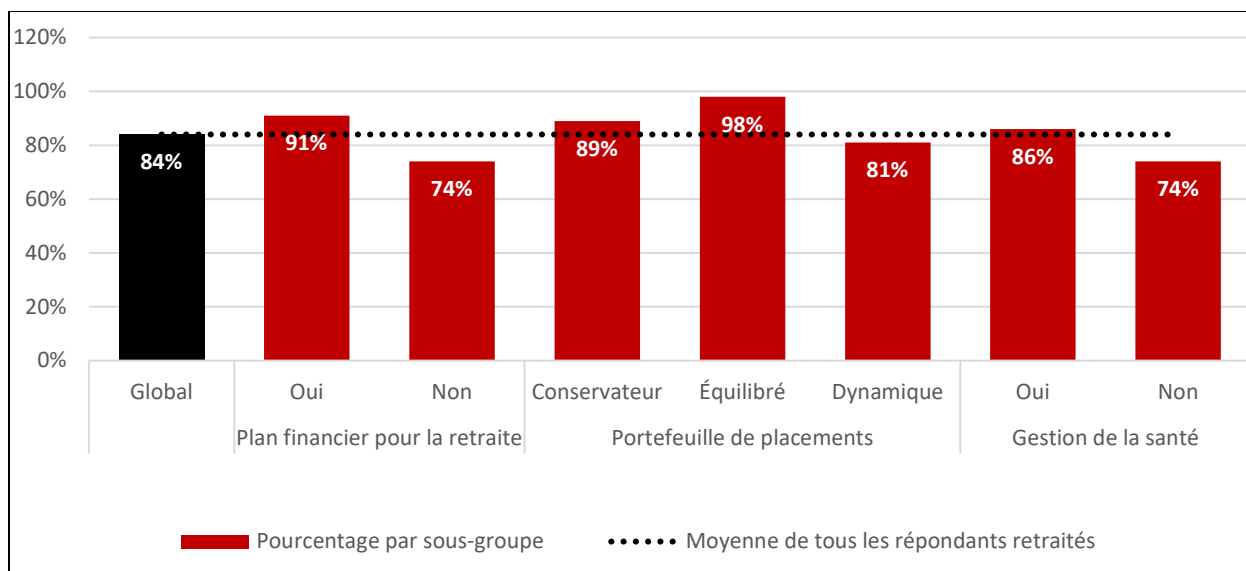


Figure 3.1.2 d) : Pourcentage de répondants retraités par sous-groupe qui s'attendent à vivre confortablement à la retraite (question Q13)

Vivre modestement : Bien que 84 % des Canadiens retraités aient déclaré vivre confortablement, 27 % de ces derniers déclarent avoir volontairement un train de vie modeste précisément pour laisser la plus grosse somme possible à leurs enfants ou à d'autres bénéficiaires.



Plans financiers et revenu du ménage

Le fait d'avoir un plan financier pour la retraite est corrélé au revenu du ménage, ce qui pourrait expliquer en partie certaines des tendances susmentionnées. Toutefois, même en tenant compte du revenu du ménage, nous avons constaté des différences importantes entre ceux qui avaient un plan financier et ceux qui n'en avaient pas sur les questions relatives au train de vie prévu à la retraite.

3.2 : ÉPARGNE-RETRAITE ET PLACEMENTS

3.2.1 : MONTANT ACTUEL DE L'ÉPARGNE ET DES PLACEMENTS CHEZ LES RETRAITÉS

Les réponses au sondage indiquent que de nombreux Canadiens retraités n'auront peut-être pas assez d'épargne pour pouvoir vivre confortablement tout au long de leur retraite. Près d'un retraité canadien sur cinq (19 %) déclare avoir moins de 25 000 \$ en épargne et placements; environ un retraité sur trois (34 %) déclare avoir moins de 100 000 \$. De plus, 16 % disent ne pas savoir combien d'argent ils disposent actuellement en épargne et placements.

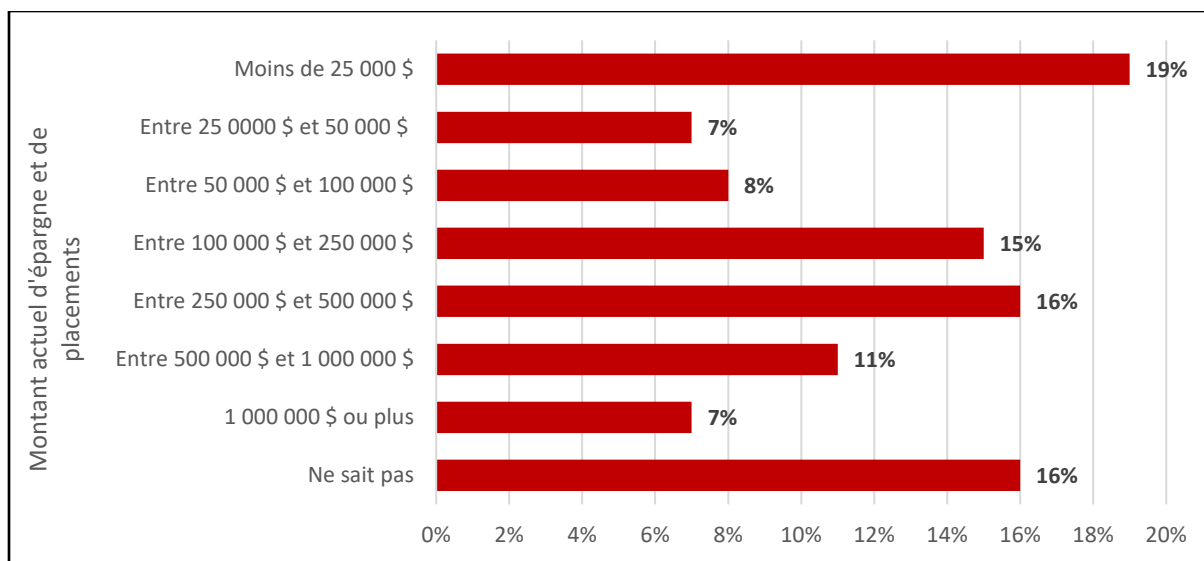


Figure 3.2.1 : Distribution des montants actuels d'épargne et de placements que les Canadiens retraités ont déclarés (question Q10)

Comparaison avec les sondages antérieurs : La situation générale de l'épargne s'est améliorée depuis les deux derniers sondages sur les risques liés à la retraite, car une plus grande proportion de retraités qu'avant fait partie des tranches supérieures d'épargne et de placements.

Retraités	2020	2012	2010	Écart entre 2020 et 2012	Écart entre 2020 et 2010
Moins de 25 000 \$	19 %	19 %	23 %	0 %	(4 %)
Entre 25 000 \$ et 50 000 \$	7 %	12 %	15 %	(5 %)	(8 %)
Entre 50 000 \$ et 100 000 \$	8 %	11 %	11 %	(3 %)	(3 %)
Entre 100 000 \$ et 250 000 \$	15 %	15 %	17 %	0 %	(2 %)
Entre 250 000 \$ et 500 000 \$	16 %	12 %	8 %	4 %	8 %
Entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$	11 %	7 %	6 %	4 %	5 %
1 000 000 \$ ou plus	7 %	4 %	3 %	3 %	4 %
Je ne sais pas	16 %	21 %	17 %	(5 %)	(1 %)

3.2.2 : VARIATION ENTRE LES SOUS-GROUPES SÉLECTIONNÉS

Canadiens retraités ayant moins de 25 000 \$ en épargne et placements

Comme on vient de le voir, 19 % des Canadiens retraités déclarent avoir moins de 25 000 \$ en épargne et placements. Certaines variations ont été observées au sein des sous-groupes, comme le montre le tableau ci-dessous :

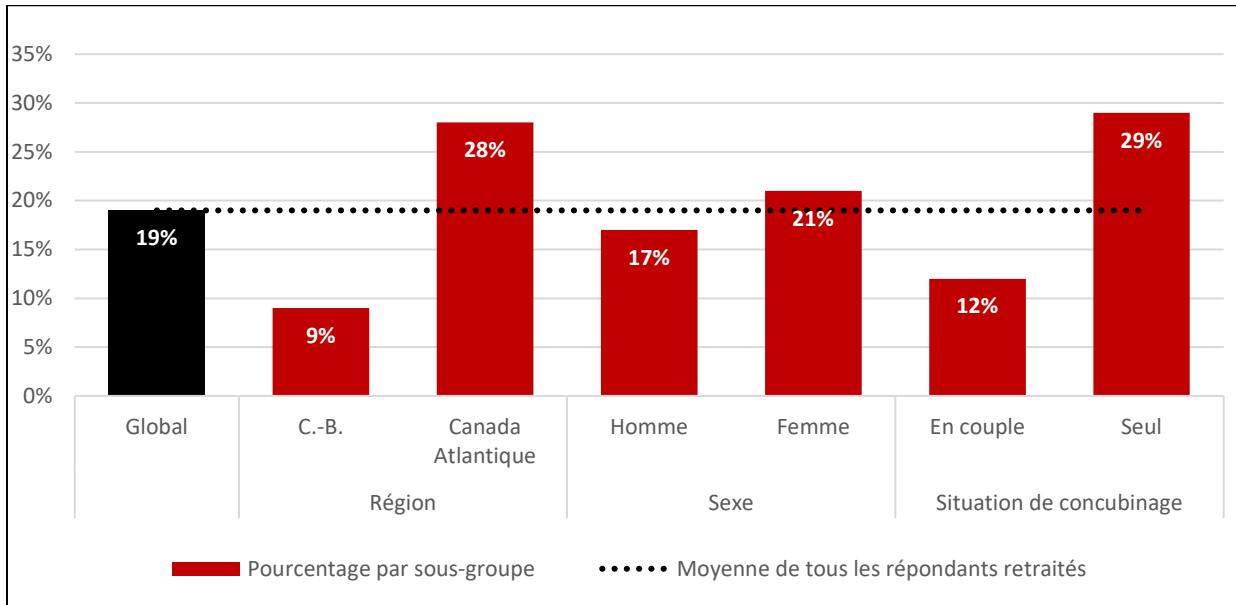


Figure 3.2.2 a) : Pourcentage de répondants retraités par sous-groupe qui ont moins de 25 000 \$ en épargne et placements (question Q10)

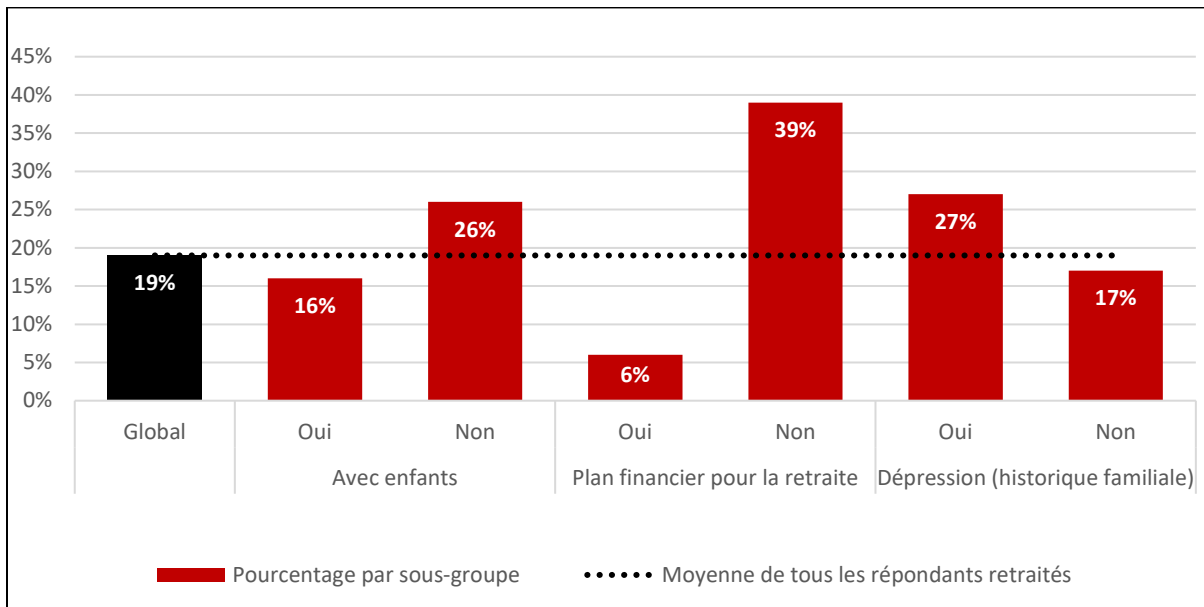


Figure 3.2.2 b) : Pourcentage de répondants retraités par sous-groupe qui ont moins de 25 000 \$ en épargne et placements (question Q10)



Combien suffit-il?

En supposant un revenu de retraite annuel de 50 000 \$ avec un taux d'inflation de 2 % et un taux de rendement après la retraite de 3,5 % pendant 20 ans, l'ICA estime qu'une personne qui prend sa retraite à l'âge de 65 ans aura besoin d'épargner environ 900 000 \$.

3.2.3 : À COURT D'ÉPARGNE À LA RETRAITE

Près de la moitié (44 %) des Canadiens disent qu'ils vivraient des prestations du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et de la Sécurité de la vieillesse si leur épargne venait à manquer à la retraite, un chiffre qui bondit à près de six sur dix (56 %) chez les retraités. Fait intéressant, les non-retraités sont plus de quatre fois plus susceptibles (47 %) que les retraités (11 %) de dire qu'ils seront prêts à retourner travailler et à trouver un emploi à temps partiel s'ils manquent d'argent à la retraite.

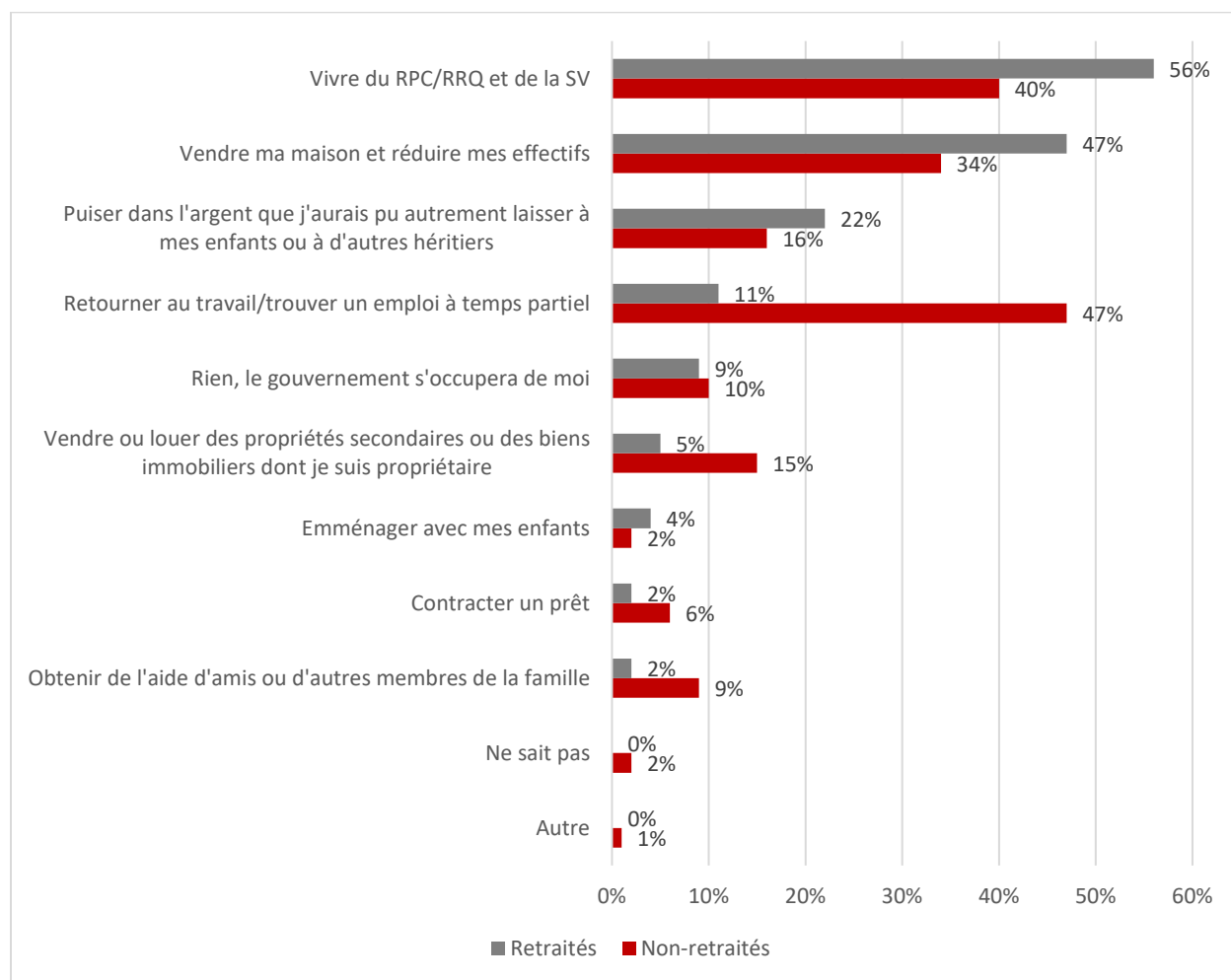


Figure 3.2.3 : Mesures qui seront prises en cas d'épuisement de l'épargne-retraite (les répondants pouvaient choisir plus d'une mesure; les pourcentages indiqués reflètent la proportion de répondants qui ont choisi l'option en question) (question Q11)

3.3 : REVENU DE RETRAITE ET DÉPENSES

3.3.1 : REVENU DE RETRAITE DE TOUTES SOURCES

Les deux tiers (64 %) des non-retraités ne sont pas certains du montant de revenu qu'ils toucheront à la retraite. Les Canadiens retraités font état d'un revenu de retraite moyen de 4 320 \$. Chose étonnante, près d'un retraité sur trois ne sait pas combien d'argent il touche.

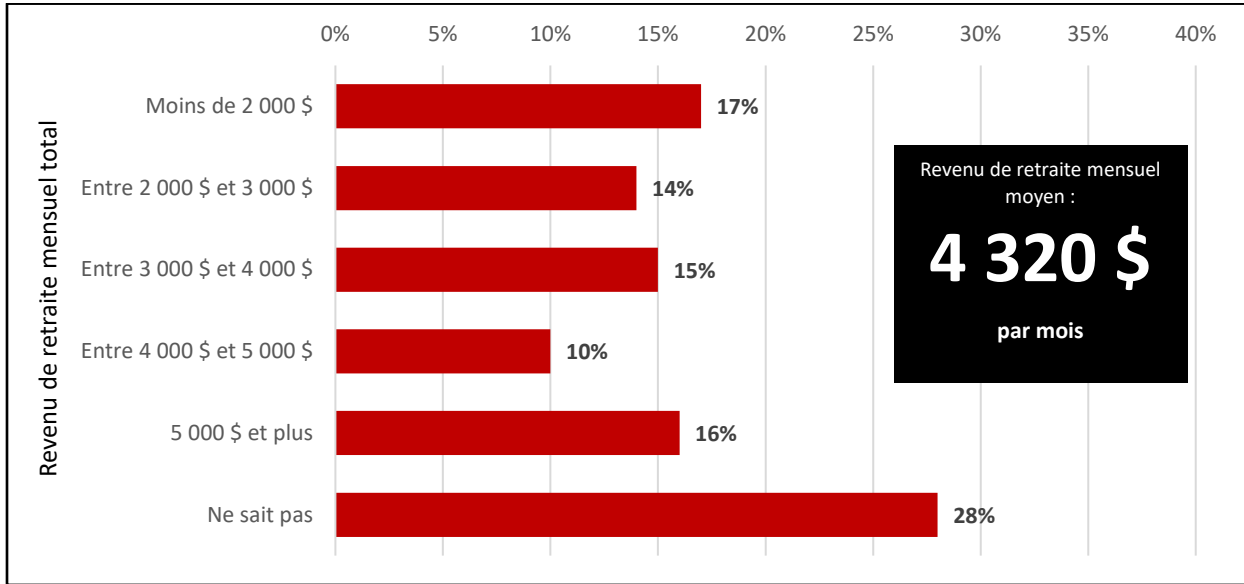


Figure 3.3.1 a) : Distribution des revenus de retraite mensuels totaux prévus chez les Canadiens retraités (question Q8B)

Des variations du revenu de retraite mensuel déclaré au sein des sous-groupes sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

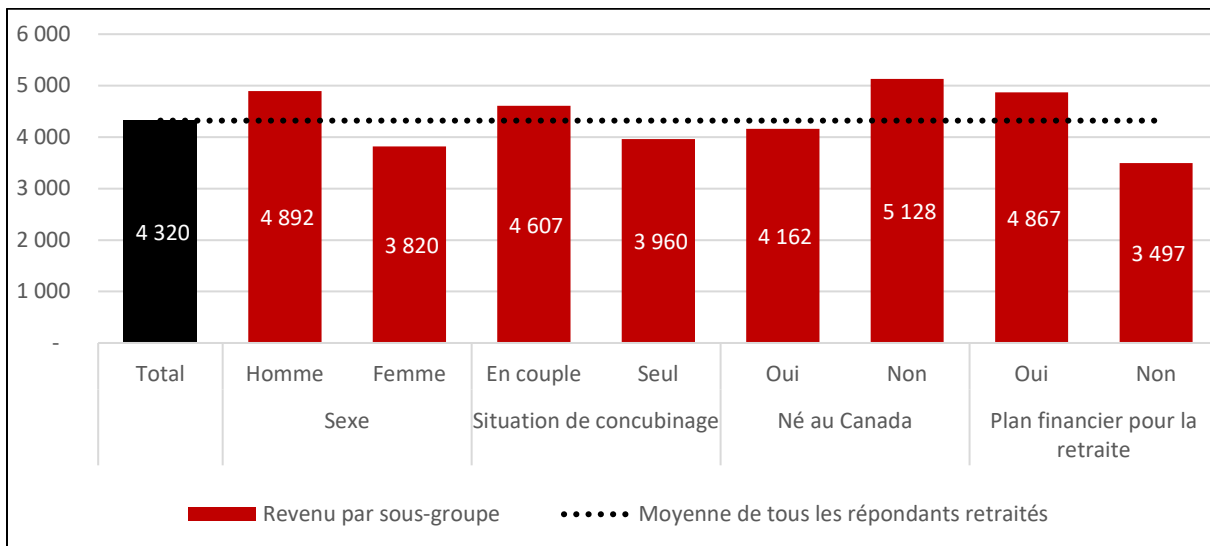


Figure 3.3.1 b) : Revenu de retraite mensuel déclaré par les sous-groupes de Canadiens retraités (question Q8B)

Écart entre les sexes : Selon le revenu de retraite moyen déclaré par les Canadiens retraités, il existe un écart important entre le revenu de retraite des hommes et celui des femmes. Plus particulièrement, les réponses au sondage indiquent que les hommes reçoivent en moyenne 1 072 \$ de revenu de retraite de plus par mois que les femmes.

3.3.2 : REVENU À LA RETRAITE PAR OPPOSITION AU REVENU PRÉRETRAITE

Plus de la moitié (57 %) des Canadiens retraités ont moins de revenu qu'ils n'en avaient pendant leur vie active. Ce fait contraste avec les attentes des Canadiens non retraités, selon lesquelles seuls 37 % d'entre eux prévoient avoir un revenu moindre à la retraite. Chose étonnante, près d'un retraité sur 10 (8 %) déclare ne pas savoir si son revenu de retraite est supérieur ou inférieur à son revenu préretraite.



Revenu moyen du ménage et dépenses

Selon Statistique Canada, 34 % des retraités de plus de 55 ans sont endettés. Cela est cohérent avec les études que Statistique Canada réalise périodiquement sur les habitudes de dépenses des ménages canadiens et qui ont révélé par exemple que les Canadiens de plus de 65 ans avaient dépensé environ 5 030 \$ par mois en 2017 (soit 60 359 \$ par année), alors que leur revenu réel était d'environ 3 600 \$ par mois.

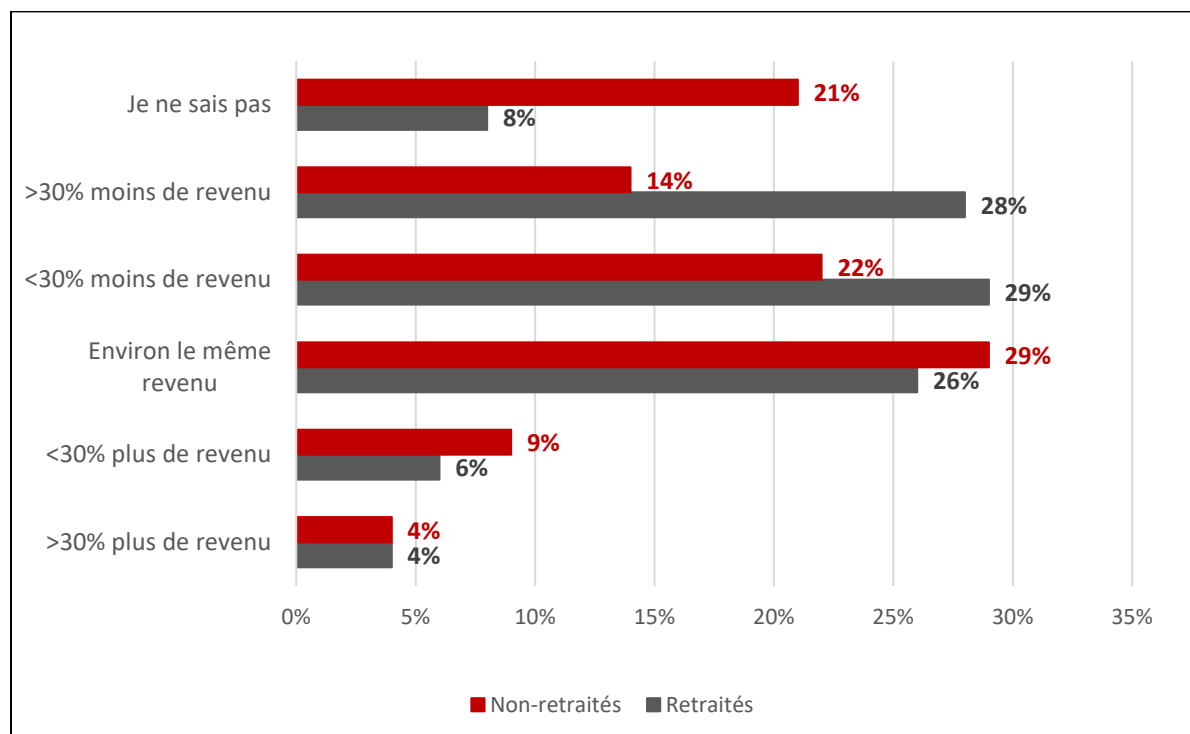


Figure 3.3.2 : Revenu mensuel à la retraite des retraités et des non-retraités par rapport au revenu mensuel préretraite (question Q9)



Revenu moyen du ménage

Selon les études que Statistique Canada réalise périodiquement sur le revenu des ménages canadiens, le revenu des ménages âgés de 65 ans ou plus était d'environ 41 400 \$ en 2018 comparativement à 54 600 \$ chez les Canadiens âgés de 55 à 64 ans, soit 24 % de moins.

3.3.3 : DÉPENSES À LA RETRAITE PAR OPPOSITION AUX DÉPENSES PRÉRETRAITE

En matière de dépenses, l'écart entre le vécu des retraités et les attentes des non-retraités est moindre. Toutefois, il existe une proportion beaucoup plus grande de retraités (52 %) qui dépensent moins à la retraite que ce que prévoient dépenser les non-retraités (36 %).

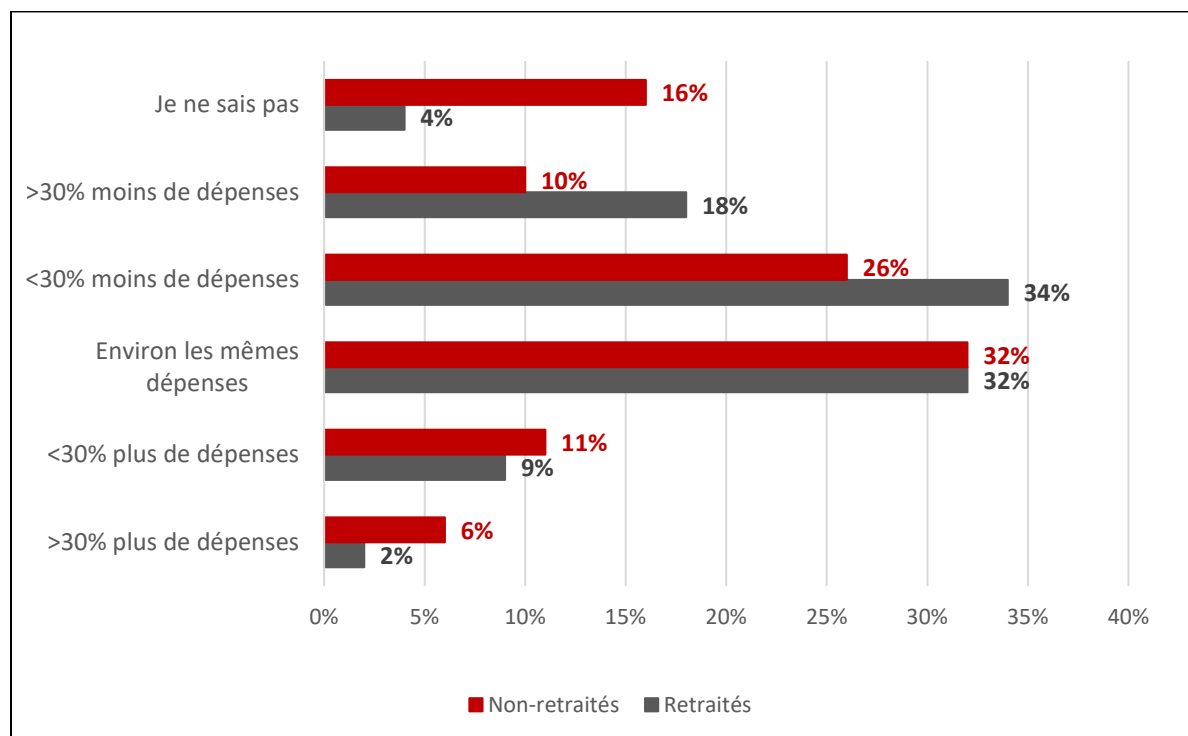


Figure 3.3.3 : Revenu mensuel à la retraite des retraités et des non-retraités par rapport au revenu mensuel préretraite (question Q9)



Dépenses moyennes des ménages

Selon les études que Statistique Canada réalise périodiquement sur les habitudes de dépenses des ménages canadiens, les ménages âgés de 65 ans ou plus ont dépensé 64 461 \$ en 2019 comparativement aux 98 258 \$ dépensés par les Canadiens âgés de 55 à 64 ans (soit 35 % de moins).

3.4 : PLANIFICATION FINANCIÈRE ET GESTION DES RISQUES

3.4.1 : ABSENCE DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Seuls 46 % des Canadiens ont un plan financier pour la retraite, tandis qu'une proportion encore plus faible (39 %) fait appel à un planificateur ou à un conseiller financier. Bien que ces chiffres soient plus faibles chez les non-retraités, près de 4 Canadiens retraités sur 10 vivent sans plan financier ou sans l'avis d'un planificateur ou d'un conseiller financier.

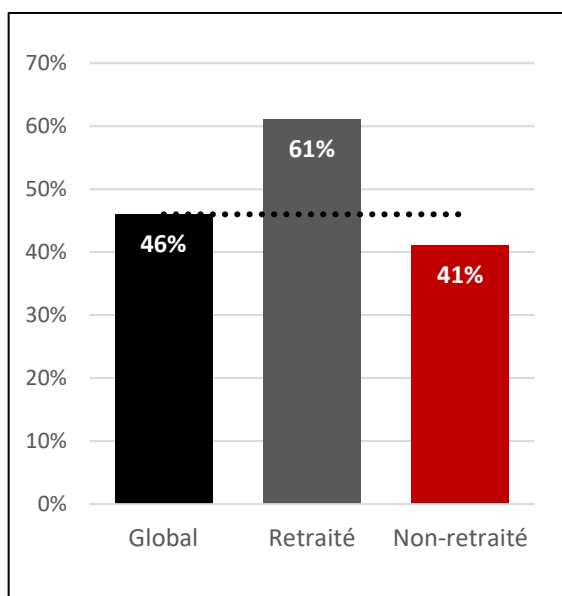


Figure 3.4.1 a) : Pourcentage de Canadiens qui ont un plan financier pour la retraite (question Q5)

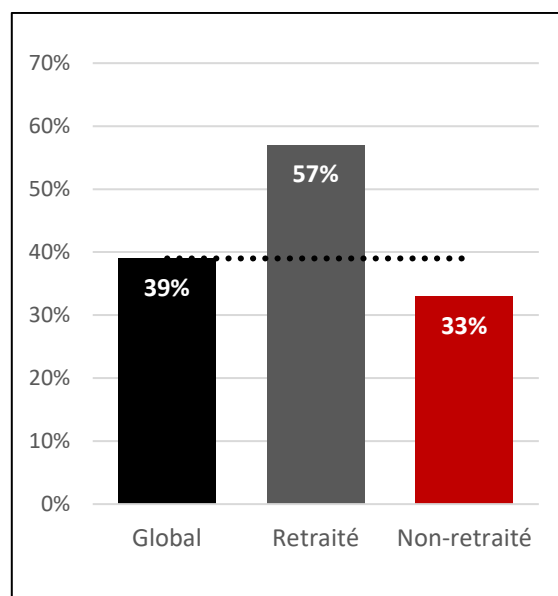


Figure 3.4.1 b) : Pourcentage de Canadiens qui font appel à un planificateur ou un conseiller financier (question Q5)

Raisons de l'absence de planification financière : Un pourcentage important (31 %) des Canadiens qui n'ont pas de plan financier disent qu'ils n'ont pas les moyens de faire de la planification financière, et une proportion encore plus grande (39 %) disent qu'ils n'ont tout simplement pas pensé à cela ou qu'ils n'ont pas trouvé le temps de le faire. Même chez les retraités, une proportion étonnamment élevée (27 %, soit près d'une personne sur trois) n'a pas réfléchi à la préparation d'un plan financier pour leurs années de retraite ou n'a pas trouvé le temps de le faire.

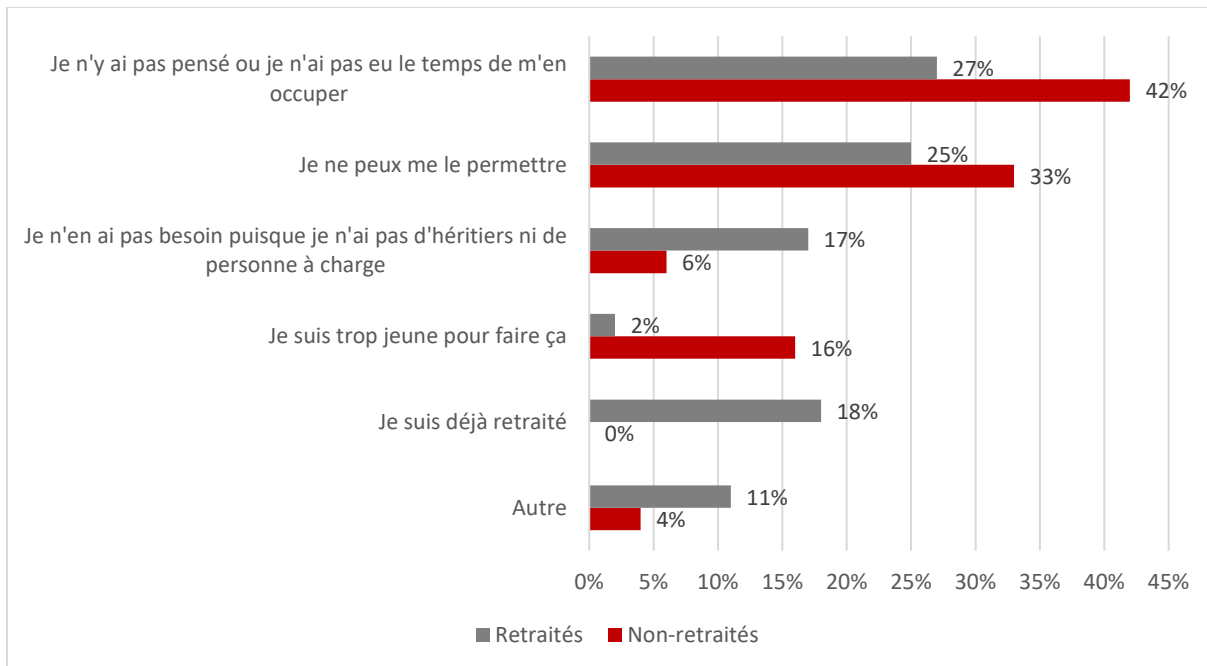


Figure 3.4.1 c) : Raisons invoquées pour ne pas avoir de plan financier pour la retraite (question Q5A)

Ces chiffres sont semblables dans le cas des Canadiens qui n'ont pas de planificateur ni de conseiller financier, bien qu'un pourcentage plus élevé des Canadiens disent ne pas en avoir les moyens, une tendance que l'on observe aussi bien chez les retraités que chez les non-retraités.

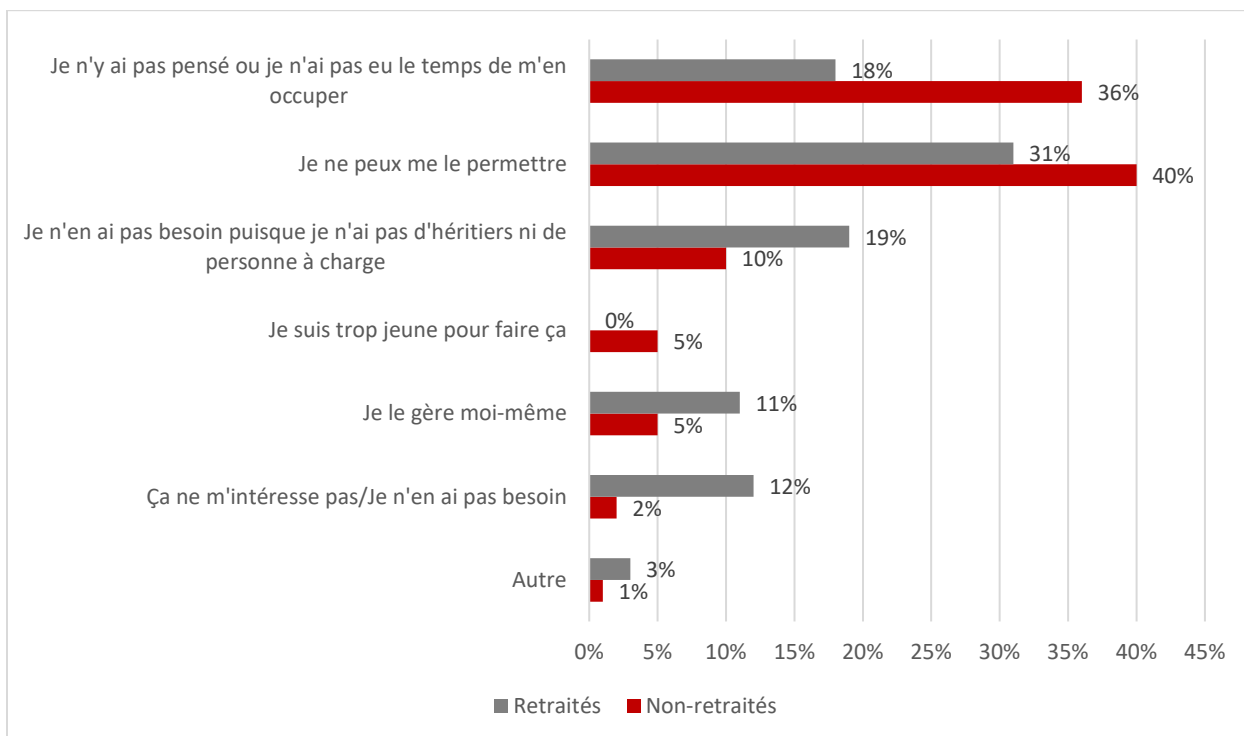


Figure 3.4.1 d) : Raisons invoquées pour ne pas avoir de planificateur ni de conseiller financier (question Q5A)



Confusion en matière de planification financière

Les résultats du sondage indiquent que de nombreux Canadiens n'ont peut-être pas une image claire des divers aspects de la planification financière de la retraite. Par exemple :

- 59 % des Canadiens estiment qu'il est préférable de rembourser leur prêt hypothécaire plutôt que d'investir leur argent à l'approche de la retraite ou pendant leur retraite.
- 46 % des Canadiens ne savent pas si les rentes constituent un bon investissement.
- 35 % des Canadiens croient que les sommes qu'ils touchent du RPC et de la SV varient en fonction des taux d'intérêt.
- 24 % des Canadiens croient que l'impôt à payer sera plus élevé à la retraite ou le même qu'aujourd'hui, tandis que 22 % ignorent si leur impôt sera plus élevé ou plus bas.
- 17 % des Canadiens pensent que les REER sont une perte de temps et d'argent.

3.4.2 : AVANTAGES DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Parmi les Canadiens qui ont un plan financier pour la retraite, 80 % s'attendent à pouvoir vivre confortablement tout au long de leur retraite, et 70 % à conserver leur train de vie préretraite. Chez ceux qui n'ont pas de plan financier pour la retraite, ces chiffres chutent respectivement à 44 % et 39 %.

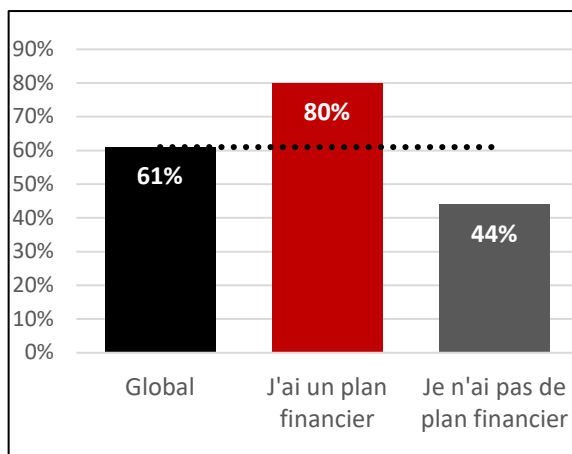


Figure 3.4.2 a) : Pourcentage de Canadiens qui s'attendent à pouvoir vivre confortablement tout au long de leur retraite (question Q13)

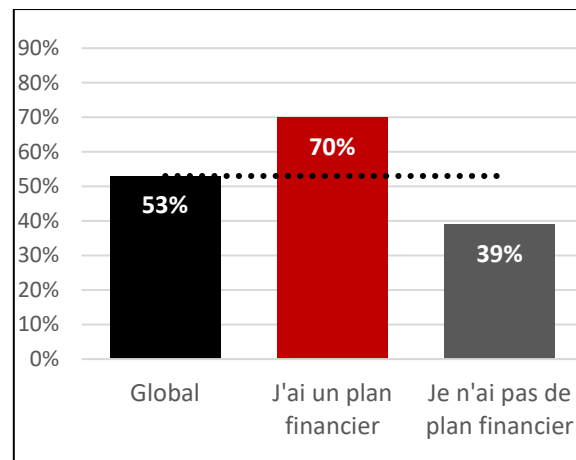


Figure 3.4.2 b) : Pourcentage de Canadiens qui s'attendent à conserver tout au long de leur retraite le même train de vie que celui qu'ils avaient pendant leur vie active (question Q13)



Plans financiers et revenu du ménage

Le fait d'avoir un plan financier pour la retraite est corrélé au revenu du ménage, ce qui pourrait expliquer en partie certaines des tendances susmentionnées. Toutefois, même en tenant compte du revenu du ménage, nous avons constaté des différences importantes entre ceux qui avaient un plan financier et ceux qui n'en avaient pas sur les questions relatives au train de vie prévu à la retraite.

Incidence sur l'âge de départ à la retraite : Les Canadiens qui ont un plan financier ont tendance à avoir plus de certitude quant au moment de leur retraite. Seules 20 % des personnes qui ont un plan financier pour la retraite ont déclaré ne pas savoir à quel âge elles comptent prendre leur retraite, comparativement à 40 % chez celles qui n'ont pas de plan financier pour la retraite. De plus, parmi les Canadiens qui savent à quel âge ils comptent prendre leur retraite, l'âge moyen prévu du départ est un an plus tôt chez ceux qui ont un plan financier pour la retraite (60,4 ans) par rapport à ceux qui n'en ont pas (61,4 ans).

3.4.3 : VIVRE SANS ASSURANCE

37 % des Canadiens n'ont pas d'assurance-vie, d'assurance invalidité, d'assurance maladie grave ni d'assurance soins de longue durée, la principale raison étant qu'ils n'ont pas les moyens de se le permettre. Parmi ces types d'assurance, l'assurance-vie affiche le taux de souscription le plus élevé (54 %), tandis que seuls 12 % des Canadiens déclarent avoir une assurance soins de longue durée.

Certaines variations ont été observées au sein des sous-groupes, comme le montre le tableau ci-dessous :

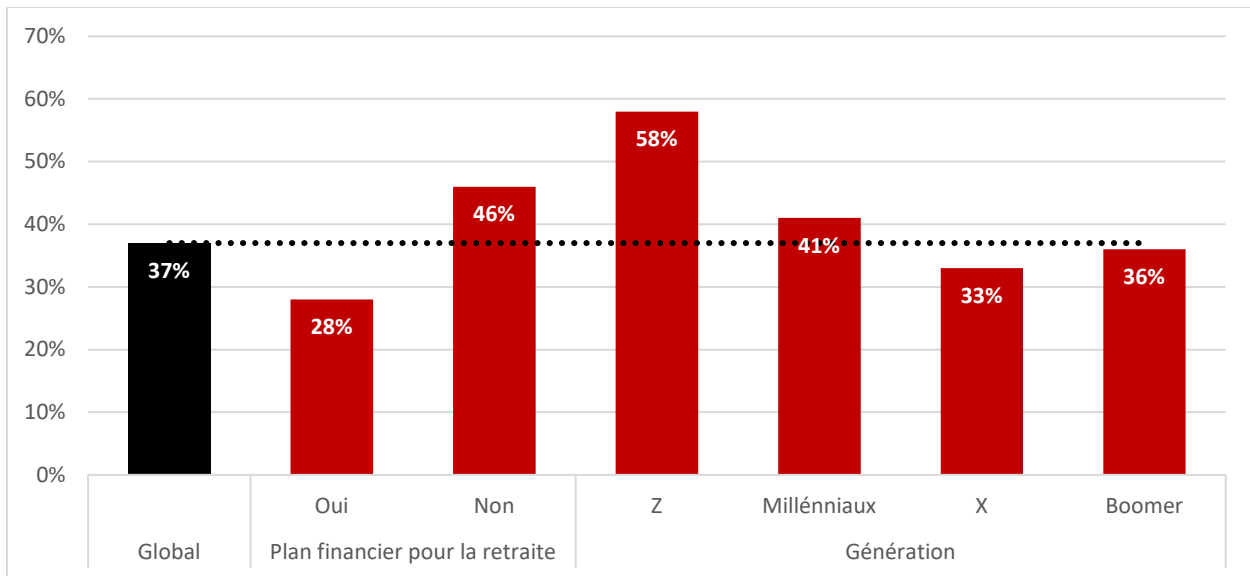


Figure 3.4.3 a) : Pourcentage de Canadiens qui ne possèdent pas d'assurance-vie, d'assurance invalidité, d'assurance maladie grave ni d'assurance soins de longue durée, selon divers sous-groupes (question 4)

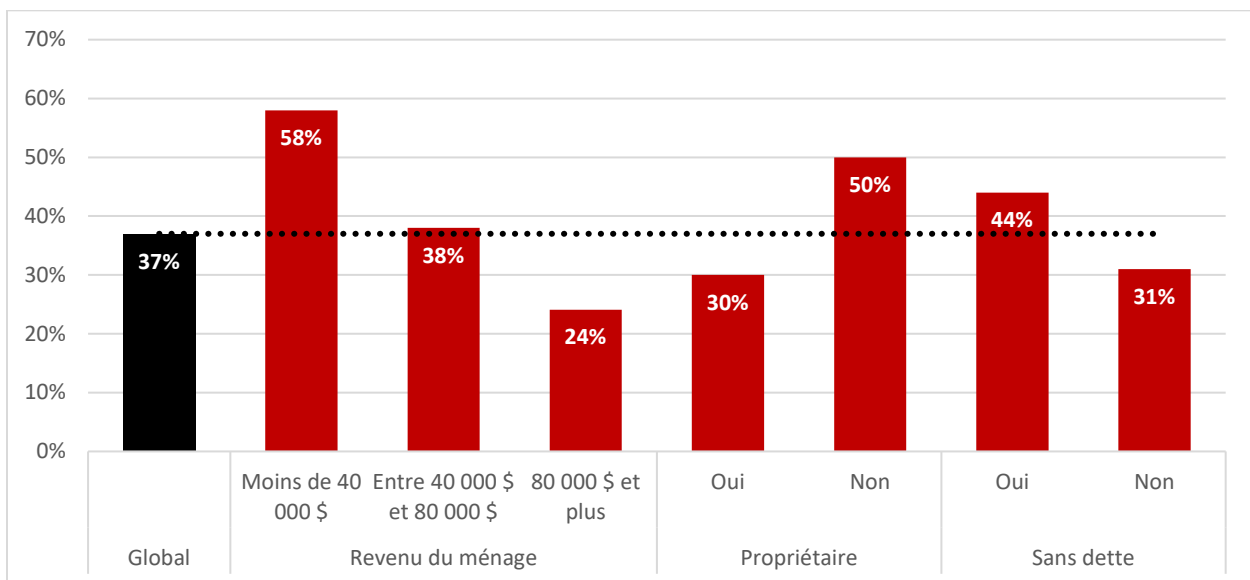


Figure 3.4.3 b) : Pourcentage de Canadiens qui ne possèdent pas d'assurance-vie, d'assurance invalidité, d'assurance maladie grave ni d'assurance soins de longue durée, selon divers sous-groupes (question 4)

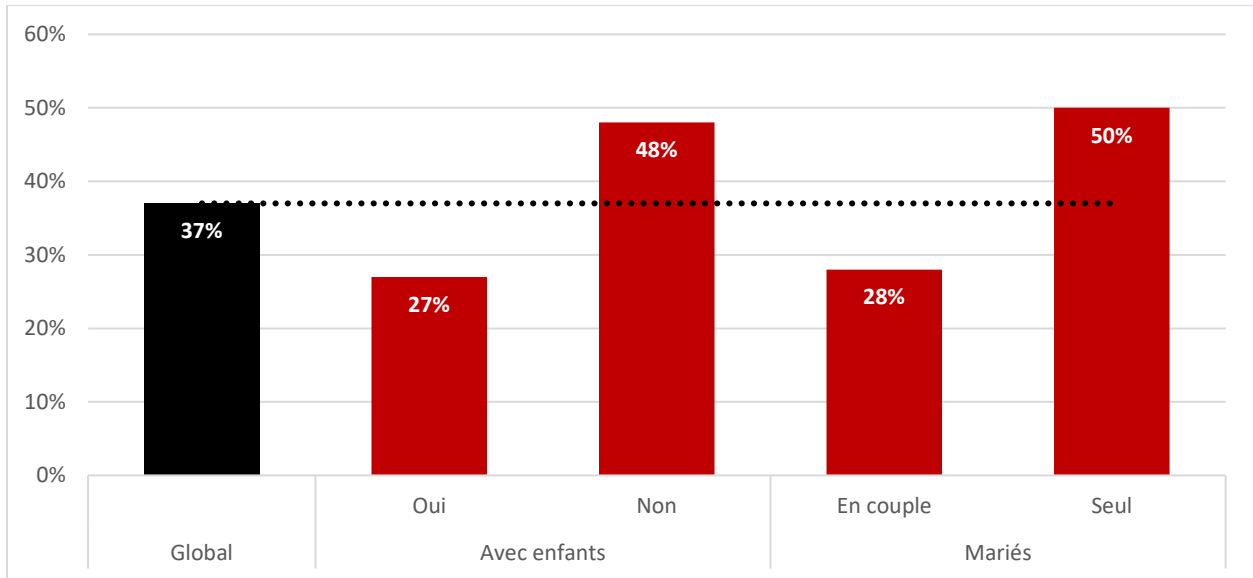


Figure 3.4.3 c) : Pourcentage de Canadiens qui ne possèdent pas d'assurance-vie, d'assurance invalidité, d'assurance maladie grave ni d'assurance soins de longue durée, selon divers sous-groupes (question 4)

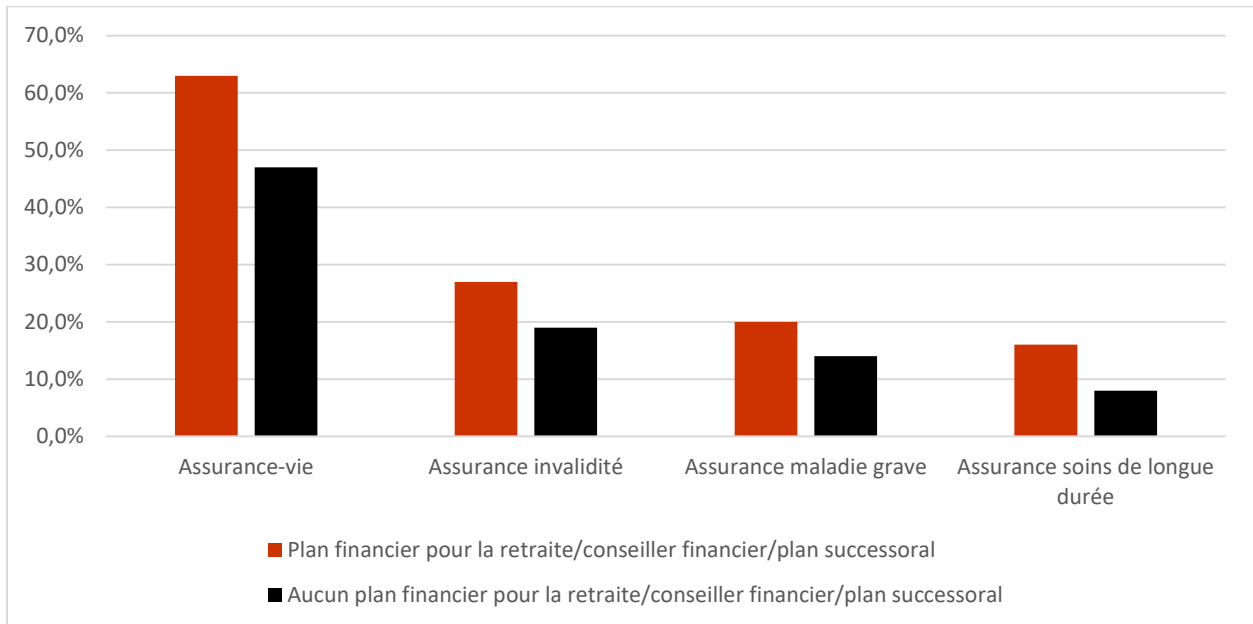


Figure 3.4.3 d) : Pourcentage de Canadiens qui possèdent une assurance-vie, une assurance invalidité, une assurance maladie grave et une assurance soins de longue durée (question 4)

Raisons de ne pas souscrire d'assurance : Un pourcentage important (36 %) des Canadiens qui n'ont pas d'assurance disent ne pas avoir les moyens de s'en procurer, et une autre proportion importante (23 %) disent ne pas y avoir pensé tout simplement.

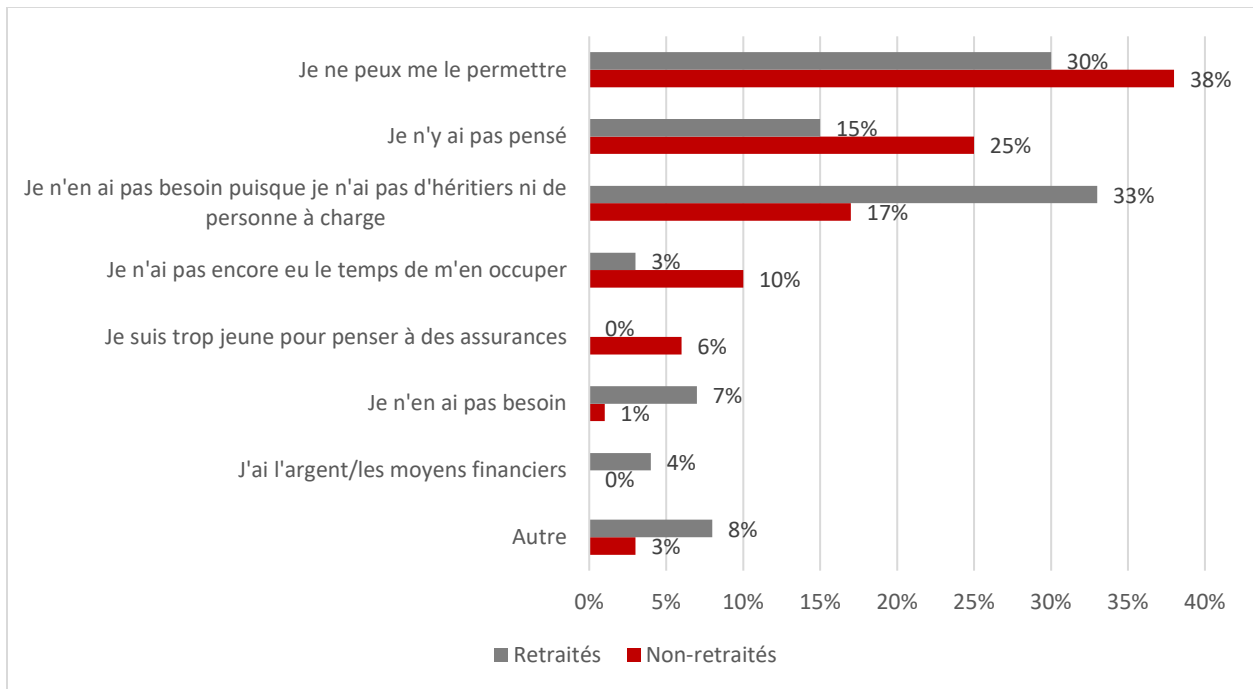


Figure 3. 4. 3 e) : Raisons données pour ne pas avoir de produit d'assurance (question Q4A)

4 : CONDITIONS DE LOGEMENT ET SOINS DE LONGUE DURÉE



SOMMAIRE

De nombreux Canadiens sous-estiment les risques associés aux maladies de la vieillesse ou la probabilité qu'ils aient besoin de soins de longue durée aux âges avancés. Un nombre important d'entre eux ne comprennent pas non plus les coûts associés aux soins infirmiers à domicile de longue durée. Bien que l'on s'inquiète de la disponibilité et de la qualité des soins de longue durée et de la capacité à les payer, seuls quelques Canadiens planifient leurs besoins en soins de longue durée.



POINTS SAILLANTS

4.1 : RISQUE DE MALADIES DE LA VIEILLESSE

- **4.1.1. Risque d'invalidité physique ou mentale** : 31 % des Canadiens estiment qu'ils vont probablement souffrir d'une invalidité physique ou mentale à un moment de leur vie. Les résultats réels indiquent que les taux d'invalidité à l'âge de 75 ans ou plus sont supérieurs à 47 %.
- **4.1.2 : Risque d'Alzheimer ou de démence** : 28 % des femmes et 24 % des hommes estiment qu'ils vont probablement souffrir de l'Alzheimer ou d'une autre forme de démence s'ils vivent jusqu'à l'âge de 80 ans. Selon les résultats réels, les Canadiens pourraient sous-estimer ce risque.
- **4.1.3 : Besoin de soins de longue durée** : 22 % des Canadiens estiment qu'ils vont probablement avoir besoin de soins de longue durée au cours de leur vie. Selon les statistiques estimées sur la prévalence, les Canadiens pourraient sous-estimer ce risque.

4.2 : COÛT DES SOINS DE LONGUE DURÉE

- **4.2.1 : Comprendre les coûts des soins de longue durée** : Un pourcentage important de Canadiens disent ignorer ce qu'il en coûte chaque semaine pour vivre dans un foyer de soins de longue durée (41 %) ou pour obtenir des soins infirmiers à domicile (54 %).
- **4.2.2 : Évaluation du coût hebdomadaire des soins de longue durée** : Parmi les Canadiens qui ont fourni une estimation des coûts des soins de longue durée, environ un sur trois a estimé avec exactitude le coût hebdomadaire moyen de la vie dans un foyer de soins de longue durée (30 %) ou de l'obtention de soins infirmiers à domicile (32 %).

- **4.2.3 : Connaissance des systèmes de participation aux coûts :** 74 % des Canadiens ne savent pas avec certitude s’il existe un système de participation aux coûts dans leur province.

4.3 : PLANIFICATION DES SOINS DE LONGUE DURÉE

- **4.3.1 : Disponibilité, qualité et abordabilité des soins de longue durée :** En ce qui concerne les soins de longue durée, 47 % des Canadiens estiment que leur disponibilité est passable à mauvaise, 55 % estiment que leur qualité est passable à mauvaise et 49 % estiment que leur abordabilité est passable à mauvaise.
- **4.3.2 : Planification des soins de longue durée :** Malgré les appréhensions concernant la disponibilité, la qualité et l’abordabilité des soins de longue durée, 67 % des Canadiens déclarent n’avoir rien fait pour planifier leurs besoins en soins de longue durée.

4.1 : RISQUE DE MALADIES DE LA VIEILLESSE

4.1.1 : RISQUE D'INVALIDITÉ PHYSIQUE OU MENTALE

Les tableaux ci-dessous montrent que 31 % des Canadiens estiment qu'ils vont probablement ou très probablement souffrir d'une invalidité physique ou mentale à un moment de leur vie. Le sondage de 2017 de Statistique Canada sur l'invalidité indique que, bien que cela reflète étroitement le taux d'invalidité entre 65 et 74 ans, les taux d'invalidité augmentent considérablement chez les 75 ans ou plus.

Sondage 2020 sur les risques liés à la retraite Selon vous, quelle est la probabilité que vous souffriez d'une invalidité physique ou mentale à un moment de votre vie?

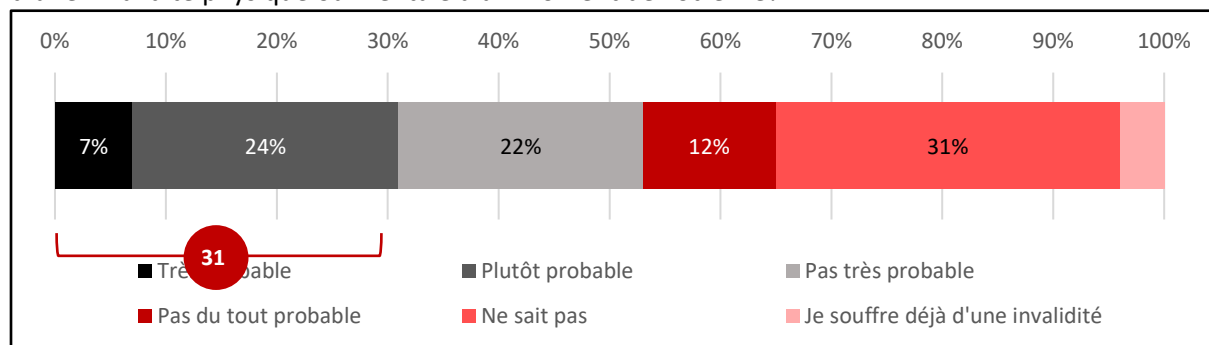


Figure 4.1.1 a) : Distribution des probabilités déclarées de souffrir d'une invalidité à un moment de sa vie (question Q20)

Enquête canadienne sur l'invalidité, 2017^{iv} : Taux d'invalidité des deux sexes au Canada selon le groupe d'âge (y compris les invalidités physiques, sensorielles, cognitives ou d'ordre mental).

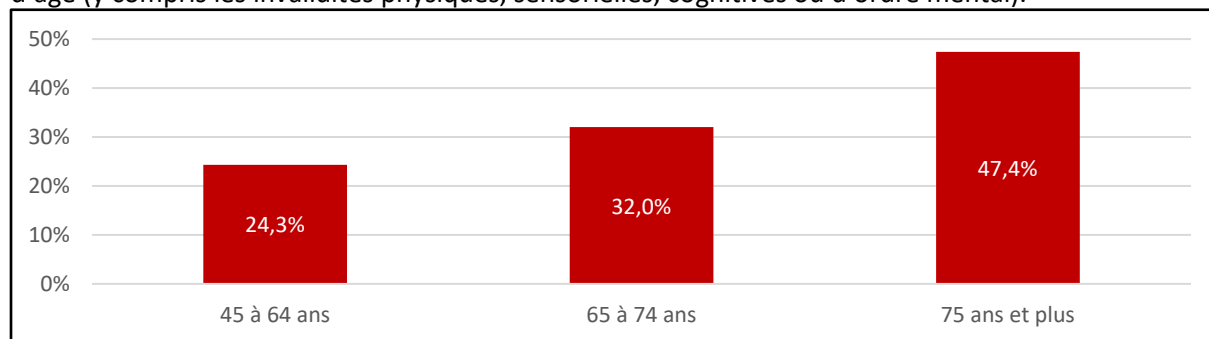


Figure 4.1.1 b) : Prévalence réelle de l'invalidité par groupe d'âge selon l'Enquête canadienne sur l'invalidité, 2017



Probabilité de vivre au-delà de 75 ans

Les espérances de vie couramment communiquées sont souvent calculées à partir de la naissance, c.-à-d. qu'elles indiquent combien de temps une personne née aujourd'hui peut espérer vivre. Aux fins de la planification de la retraite, il est important de tenir compte de l'espérance de vie à partir de l'âge prévu du départ en retraite. Par exemple, l'espérance de vie d'une personne née aujourd'hui est de 86 ans, tandis que celle d'une personne qui a déjà vécu jusqu'à l'âge 62 ans est de 87 ans. En fait, selon les tables de mortalité de l'ICA, les Canadiens de 62 ans ont une probabilité de 86 % de vivre jusqu'à l'âge de 75 ans.

4.1.2 : RISQUE D'ALZHEIMER OU DE DÉMENCE

Contrairement à la situation générale de l'invalidité à la vieillesse, les Canadiens ont tendance à surestimer le risque de souffrir de démence. 28 % des femmes et 24 % des hommes estiment qu'ils vont probablement souffrir de l'Alzheimer ou d'une autre forme de démence s'ils vivent jusqu'à l'âge de 80 ans. Selon le Système canadien de surveillance des maladies chroniques, la prévalence réelle des maladies liées à la démence (y compris la maladie d'Alzheimer) chez les Canadiens de plus de 65 ans est de 7,1 %, bien que ce chiffre augmente considérablement à partir de l'âge 85 ans, plus particulièrement chez les femmes.

Sondage 2020 sur les risques liés à la retraite Si vous vivez jusqu'à l'âge de 80 ans, quelle est la probabilité que vous souffriez d'Alzheimer ou de démence?

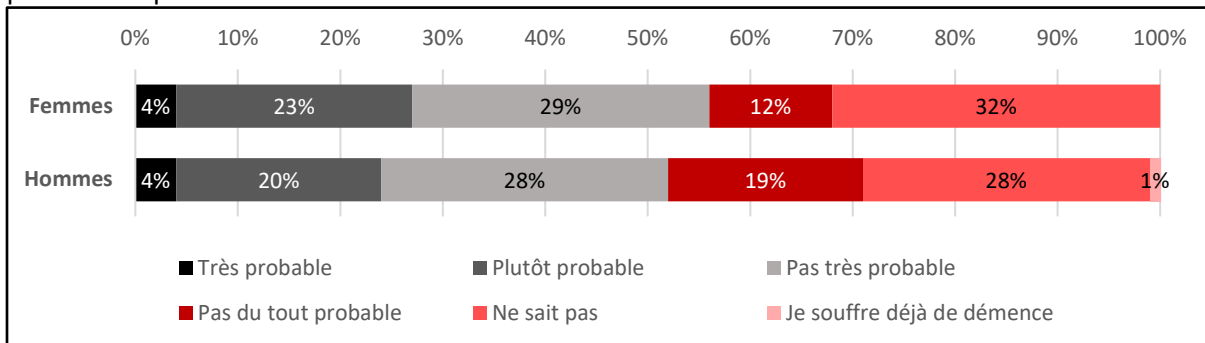


Figure 4.1.2 a) : Distribution des probabilités déclarées de souffrir d'Alzheimer ou de démence dans l'hypothèse où les répondants vivraient jusqu'à 80 ans ou plus (question Q23)

Système canadien de surveillance des maladies chroniques^y : Prévalence de la démence diagnostiquée, y compris la maladie d'Alzheimer, chez les Canadiens âgés de 65 ans ou plus, selon le groupe d'âge et le sexe (2013-2014)

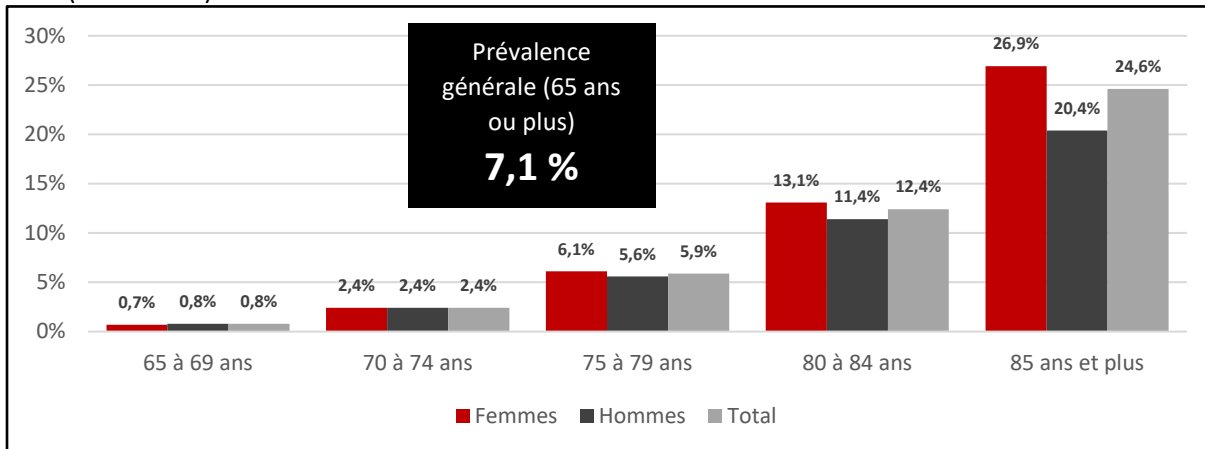


Figure 4.1.2 b) : Prévalence de la démence diagnostiquée, y compris la maladie d'Alzheimer, chez les Canadiens de 65 ans ou plus

4.1.3 : BESOIN DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Seuls 22 % des Canadiens estiment qu'ils devront probablement séjourner dans un foyer ou un centre d'hébergement et de soins de longue durée au cours de leur vie, mais la proportion de Canadiens qui vivent au-delà de 80 ans et qui ont besoin d'y séjourner est beaucoup plus élevée.

Sondage 2020 sur les risques liés à la retraite Selon vous, quelle est la probabilité que vous ayez besoin de séjourner dans un foyer ou un centre d'hébergement et de soins de longue durée au cours de votre vie pour obtenir des soins jour et nuit?

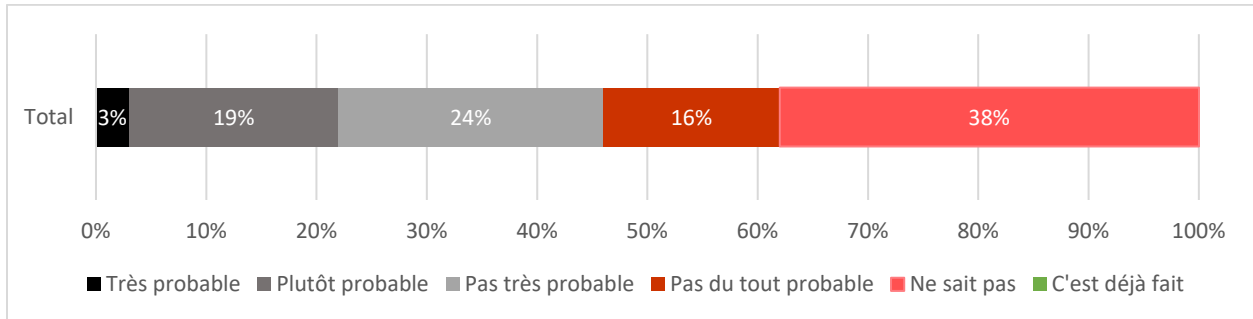


Figure 4.1.3 a) : Répartition des probabilités déclarées de devoir séjourner dans un foyer ou un centre d'hébergement et de soins de longue durée au cours de sa vie pour obtenir des soins jour et nuit (question Q23)

Estimation des auteurs : Probabilité, selon le groupe d'âge et le sexe, que les Canadiens âgés de 65 ans ou plus aient besoin de soins de longue durée.^{vi}

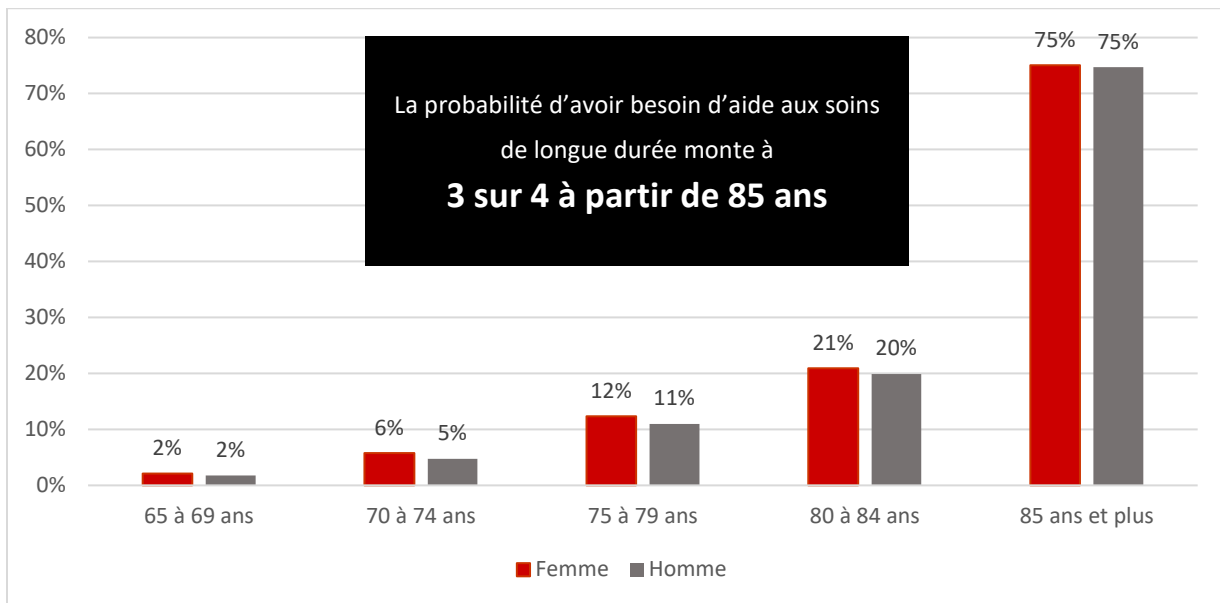


Figure 4.1.3 b) : Probabilité d'avoir besoin d'aide aux soins de longue durée chez les Canadiens de 65 ans ou plus

4.2 : COÛT DES SOINS DE LONGUE DURÉE

4.2.1 : COMPRENDRE LES COÛTS DES SOINS DE LONGUE DURÉE

41 % des Canadiens disent ignorer ce qu'il en coûte chaque semaine pour vivre dans un foyer de soins de longue durée, tandis que 54 % ignorent ce qu'il en coûte chaque semaine pour obtenir des soins infirmiers à domicile. Toutefois, il existe des variations importantes par rapport à cette tendance générale entre différentes générations, soit celle qui a un plan financier et celle qui cherche à préserver sa santé.

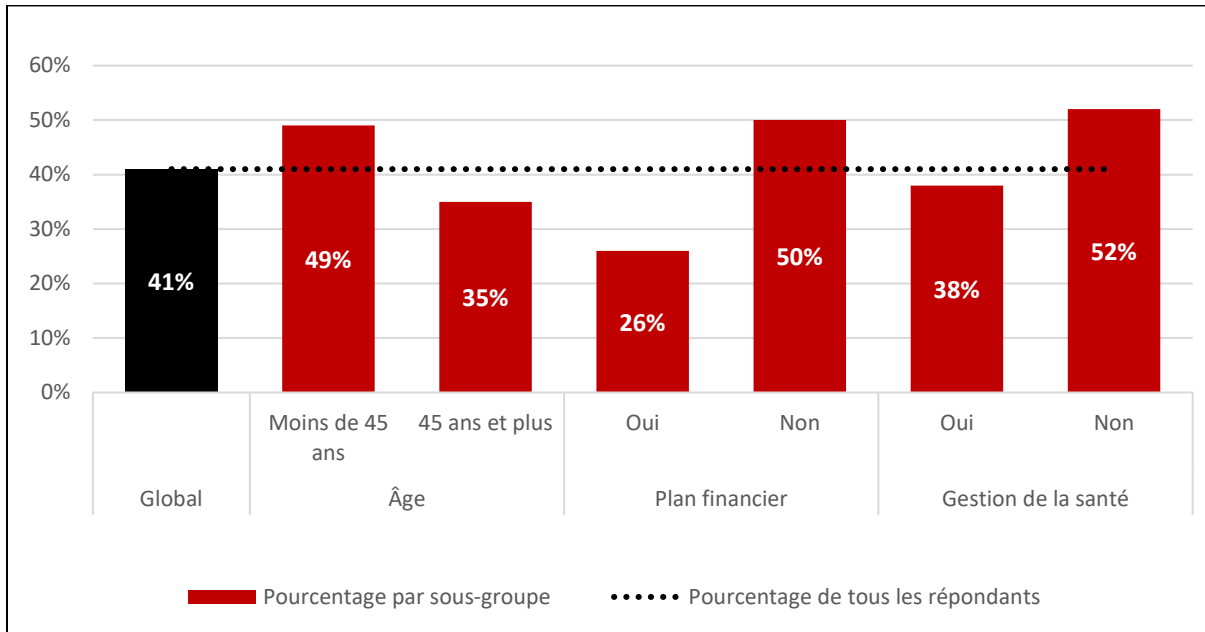


Figure 4.2.1 : Pourcentage de Canadiens ayant déclaré ignorer ce qu'il en coûte chaque semaine pour vivre dans un foyer de soins de longue durée; comparaison de certains sous-groupes (question Q26)

4.2.2 : ÉVALUATION DU COÛT HEBDOMADAIRE DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Parmi les Canadiens qui ont fourni une estimation des coûts des soins de longue durée, environ un sur trois a estimé avec exactitude le coût hebdomadaire moyen de la vie dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (30 %) ou de l'obtention de soins infirmiers à domicile (32 %).

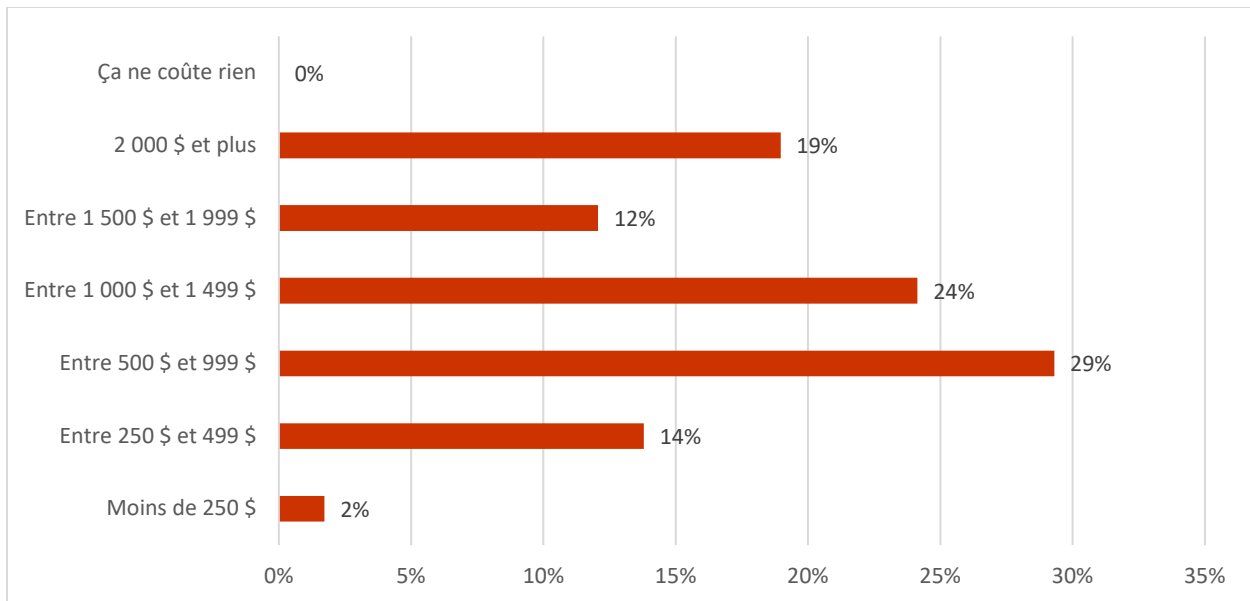


Figure 4.2.2 a) : Distribution des coûts hebdomadaires de la vie dans un centre d’hébergement et de soins de longue durée, selon l’opinion des Canadiens (question Q26)

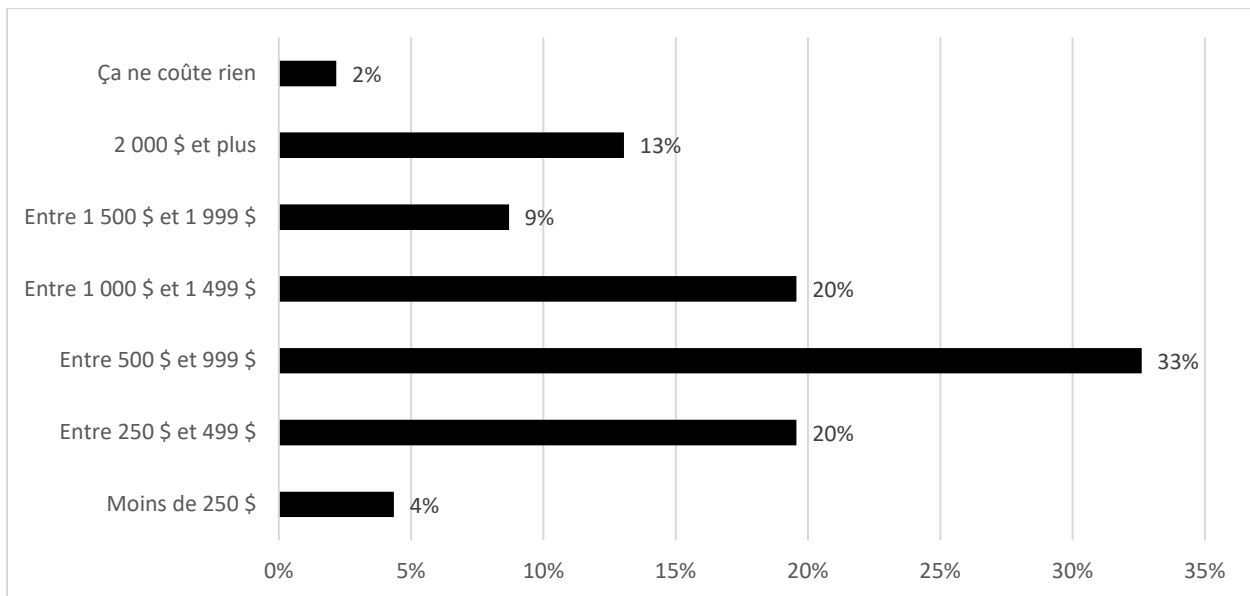


Figure 4.2.2 b) : Distribution des coûts hebdomadaires de l’obtention de soins infirmiers à domicile, selon l’opinion des Canadiens (question Q27)



Coût hebdomadaire des soins de longue durée

Selon le *Guide sur l’assurance soins de longue durée* de l’ACCAP, le coût hebdomadaire moyen de la vie dans un centre d’hébergement et de soins de longue durée ou de l’obtention de soins infirmiers à domicile au Canada se situe entre 500 \$ et 900 \$.

4.2.3 : CONNAISSANCE DES SYSTÈMES DE PARTICIPATION AUX COÛTS

Les trois quarts (74 %) des Canadiens ne savent pas avec certitude s’il existe un système de participation aux coûts dans leur province.

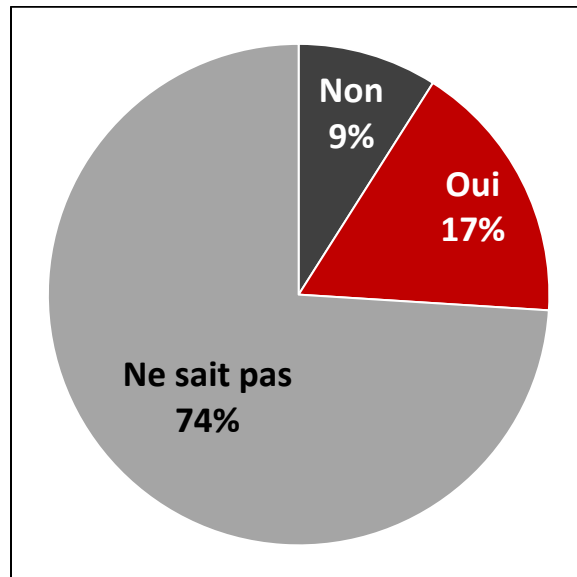


Figure 4.2.3 : Réponses à la question de savoir si la province d'attache a mis en place un système de participation aux coûts des soins de longue durée (question Q28)

4.3 : PLANIFICATION DES SOINS DE LONGUE DURÉE

4.3.1 : DISPONIBILITÉ, QUALITÉ ET ABORDABILITÉ DES SOINS DE LONGUE DURÉE

En ce qui concerne les soins de longue durée, 47 % des Canadiens estiment que leur disponibilité est passable à mauvaise, 55 % estiment que leur qualité est passable à mauvaise et 49 % estiment que leur abordabilité est passable à mauvaise. Toutefois, comme on peut le voir ci-dessous, ces pourcentages peuvent varier selon les caractéristiques démographiques, la région, le revenu du ménage et l'existence d'antécédents familiaux de maladie.

Disponibilité des soins de longue durée

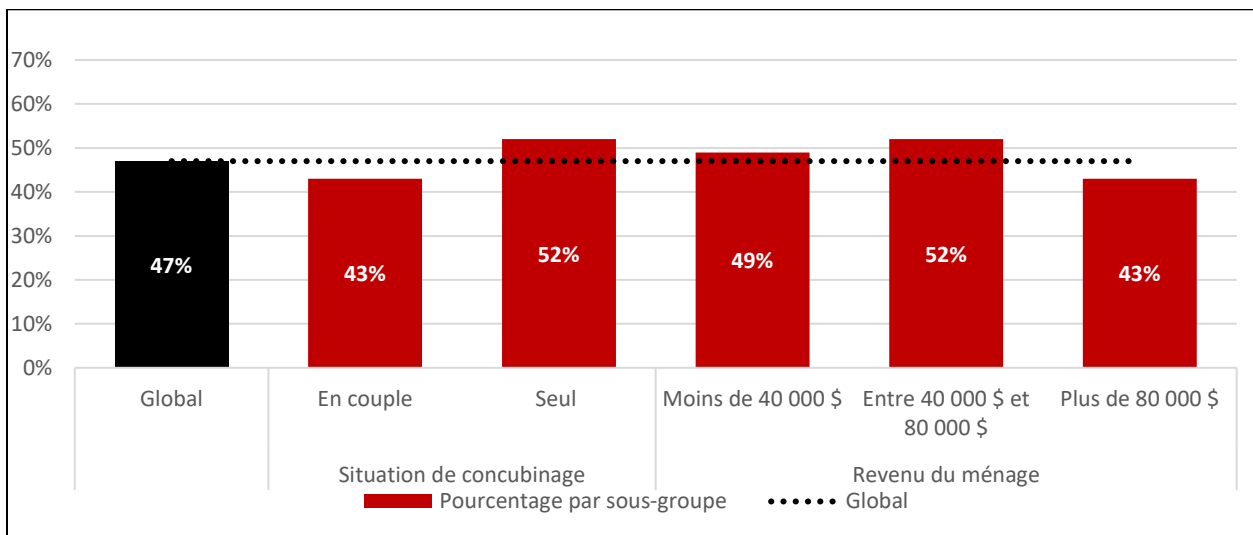
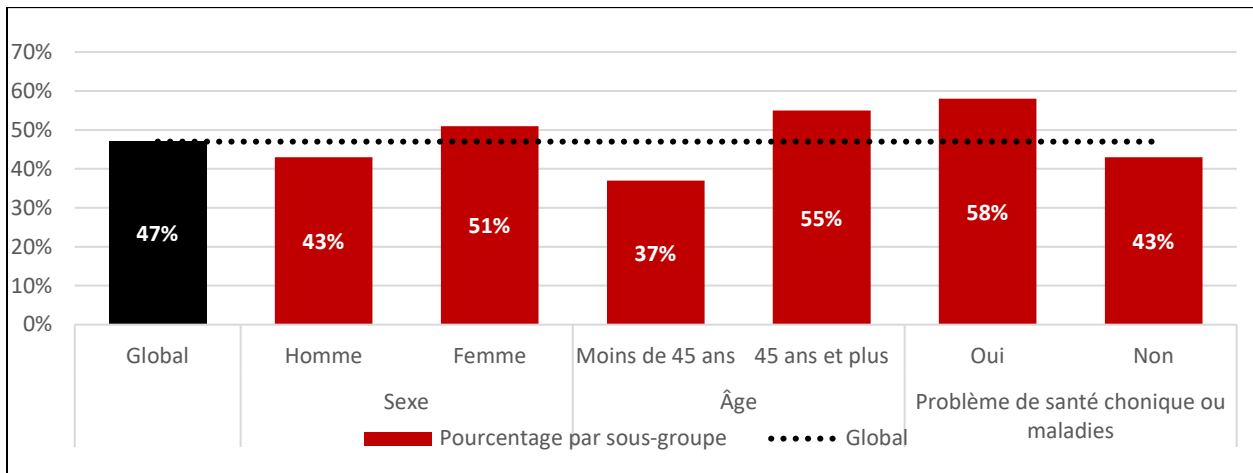
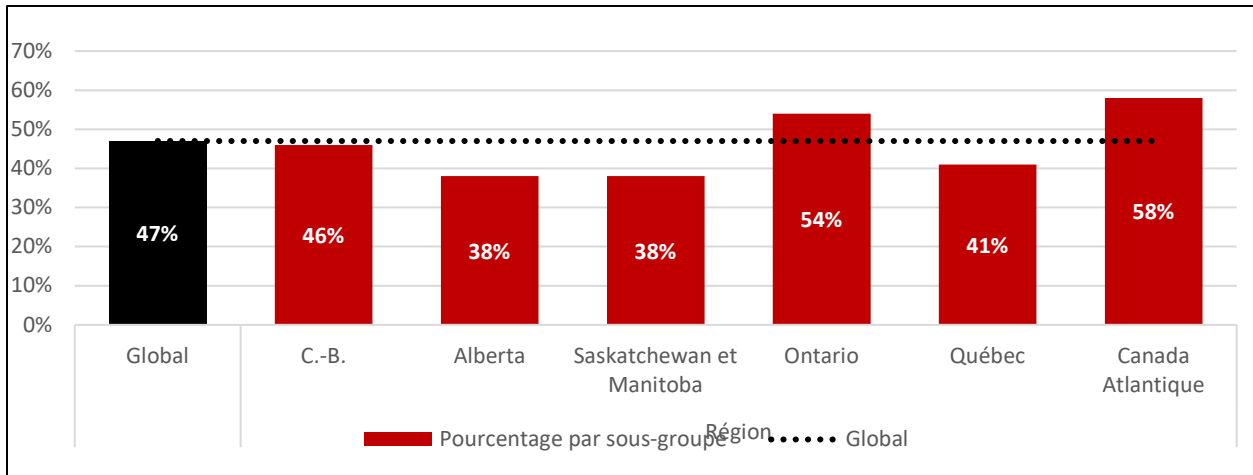


Figure 4.3.1 a) : Pourcentage de Canadiens ayant déclaré que la disponibilité des soins de longue durée dans leur province est passable à mauvaise; comparaison de certains sous-groupes (question Q19)

Qualité des soins de longue durée

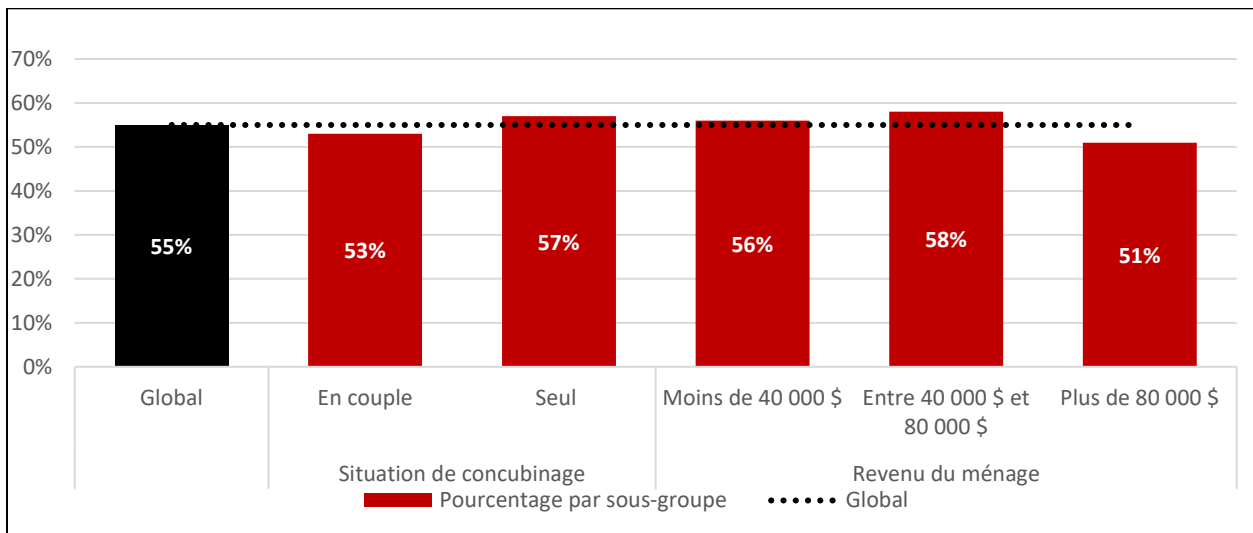
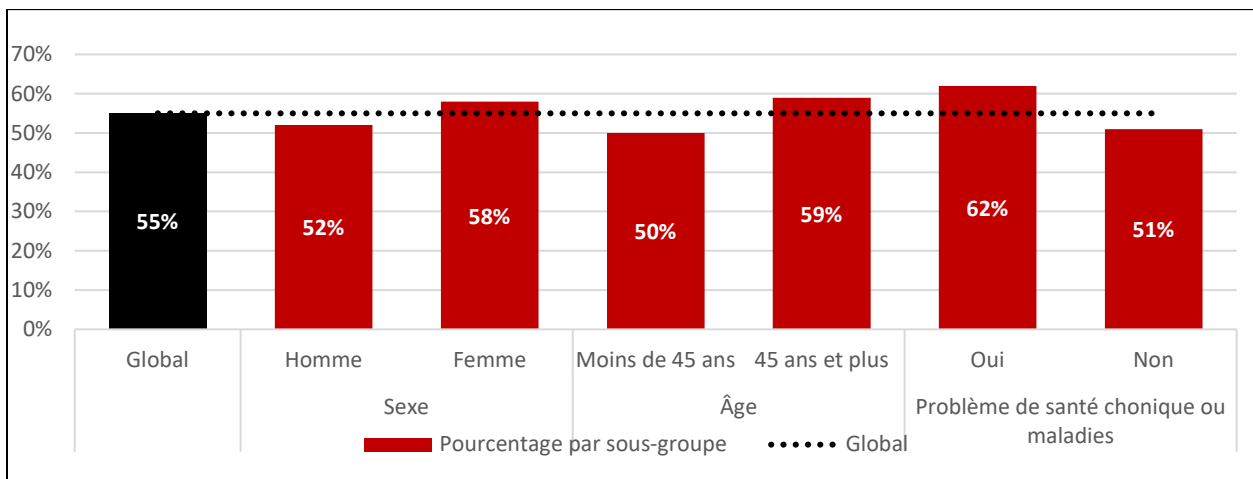
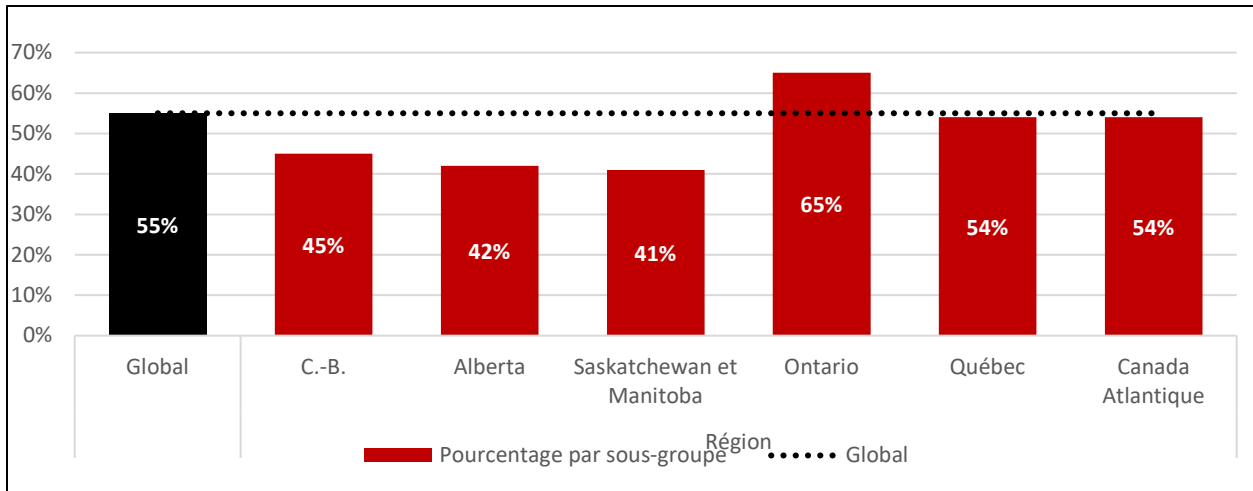


Figure 4.3.1 b) : Pourcentage de Canadiens ayant déclaré que la qualité des soins de longue durée dans leur province est passable à mauvaise (question Q19)

Abordabilité des soins de longue durée

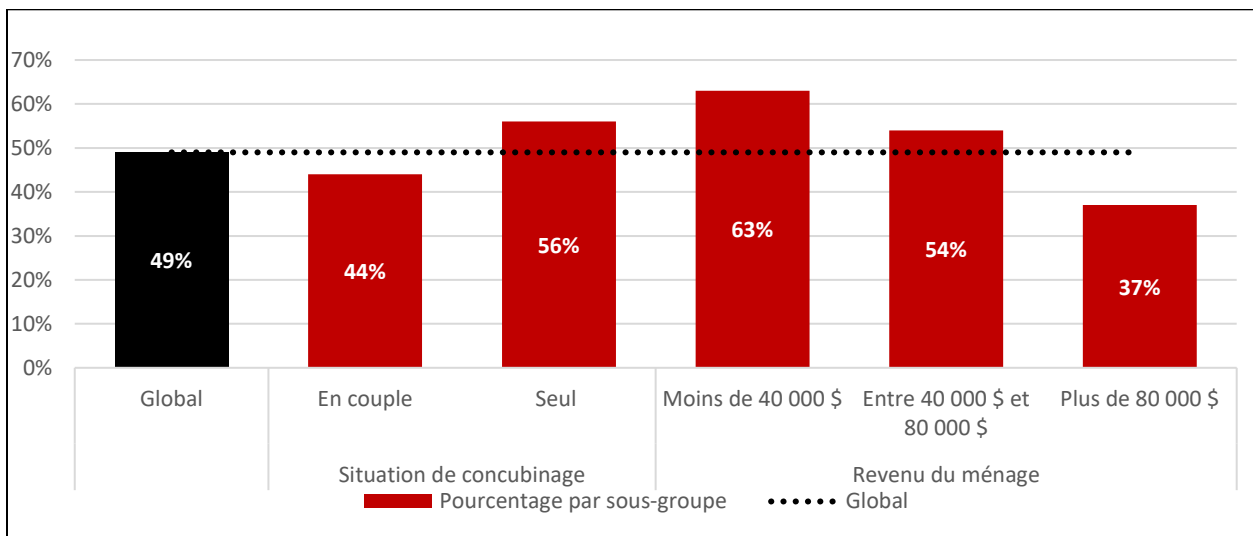
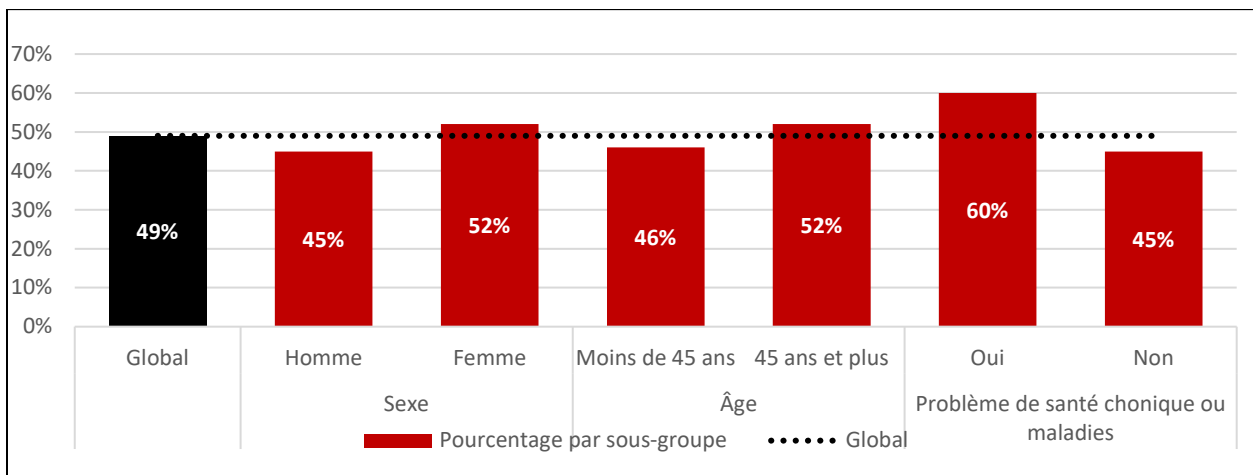
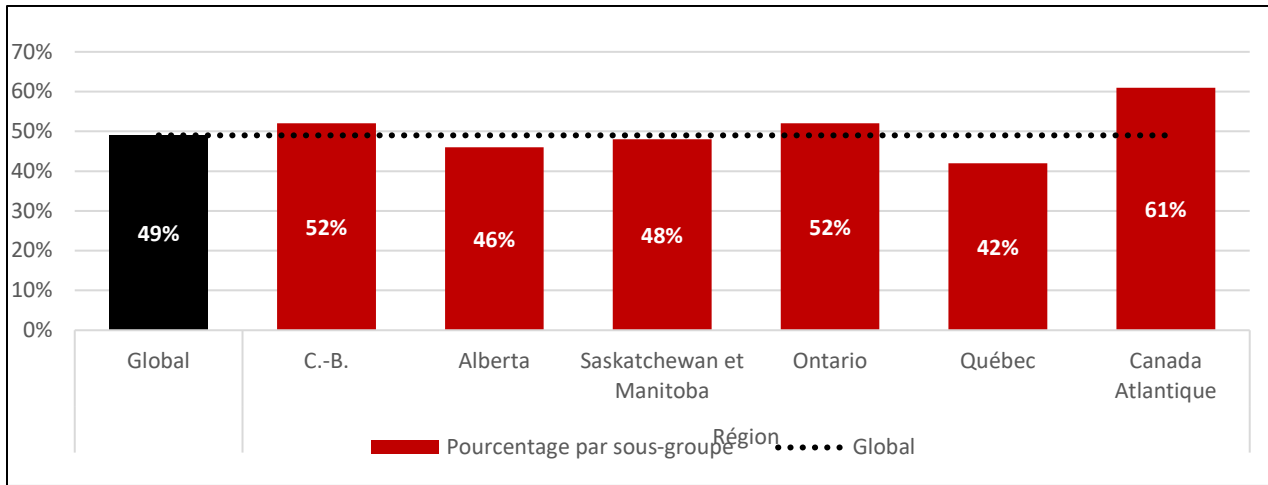


Figure 4.3.1 c) : Pourcentage de Canadiens ayant déclaré que l’abordabilité des soins de longue durée dans leur province est passable à mauvaise (question Q19)

4.3.2 : PLANIFICATION DES SOINS DE LONGUE DURÉE

67 % des Canadiens déclarent n'avoir rien fait pour planifier leurs besoins en soins de longue durée. En outre, seuls 10 % des Canadiens ont mis de l'argent de côté pour payer les soins de longue durée.

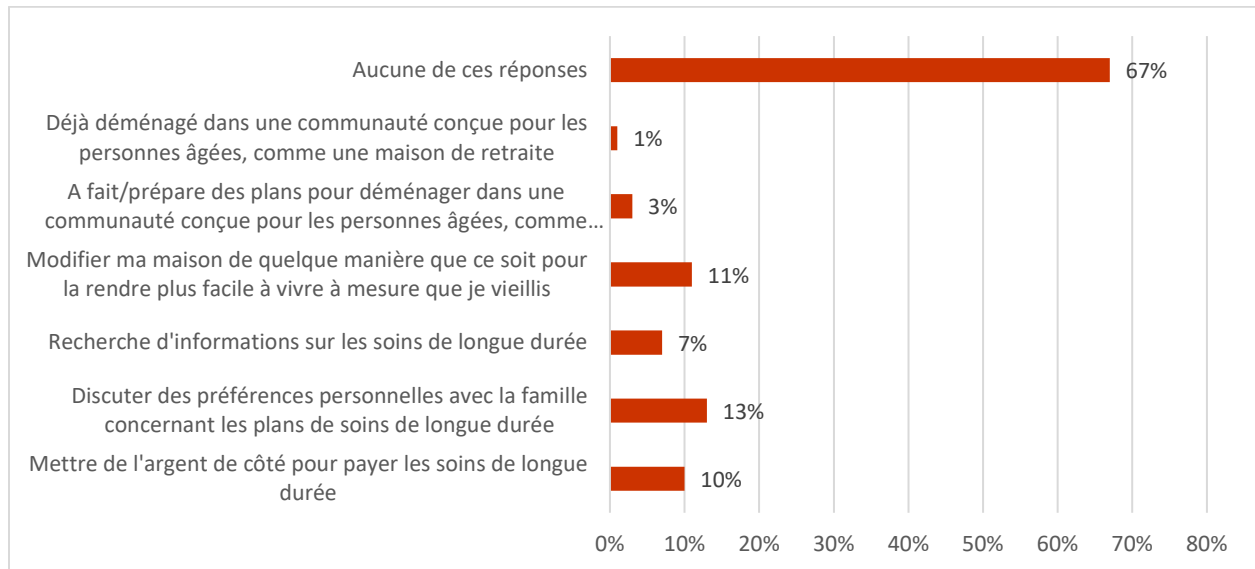


Figure 4.3.2 : Mesures prises pour planifier ses besoins en soins de longue durée (les répondants pouvaient choisir plus d'une mesure; les pourcentages indiqués reflètent la proportion de répondants ayant choisi l'option en question) (question Q30)

NOTES EN FIN D'OUVRAGE

ⁱ Le sondage 2010 d'Ipsos est accessible sous le numéro 210037 et s'intitule [Risques liés à la retraite — Définir les horizons de retraite](#). Les résultats du sondage de suivi de 2012 n'ont pas été rendus publics.

ⁱⁱ Le questionnaire offrait les options suivantes pour le sexe : Homme, Femme, Autre, Je préfère ne pas répondre. Des 1 529 répondants au sondage, 24 ont répondu « Autre » et 13 ont répondu « Je préfère ne pas répondre », ce qui est insuffisant pour effectuer une analyse statistique de ces deux catégories de réponses à la question du sexe.

ⁱⁱⁱ D'après les taux de mortalité au Canada de 2016 tirés de la Base de données sur la longévité canadienne, projetés en tenant compte des taux d'amélioration de la mortalité de l'ICA MI-2017, l'âge actuel étant supposé égal à l'âge moyen du groupe à l'étude.

^{iv} Statistique Canada. [Tableau 13-10-0374-01 — Personnes avec et sans incapacité âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires](#)

^v Agence de la santé publique du Canada. Infobase de la santé publique. [Système canadien de surveillance des maladies chroniques, 2018](#).

^{vi} Le GSP a estimé la probabilité, selon le groupe d'âge et le sexe, que les Canadiens âgés de 65 ans ou plus aient besoin d'aide aux soins de longue durée, en utilisant les taux d'incidence de l'étude intersociétés de la SOA. Les taux de cette étude ont été adaptés à la population canadienne.